

▼B

ANNEXE V

Mesures visant à prévenir la présence d'ORNQ sur des végétaux spécifiques destinés à la plantation

TABLE DES MATIÈRES

- Partie A: Mesures visant à prévenir la présence d'ORNQ sur les semences de plantes fourragères
1. Inspection de la culture
 2. Échantillonnage et analyse des semences de plantes fourragères
 3. Mesures supplémentaires pour certaines espèces de végétaux
- Partie B: Mesures concernant les semences de céréales
1. Inspection de la culture
 2. Échantillonnage et analyse des semences de céréales
 3. Mesures supplémentaires pour les semences d'*Oryza sativa* L.
- Partie C: Mesures visant à prévenir la présence d'ORNQ sur les matériels de multiplication de plantes ornementales et de végétaux destinés à la plantation à des fins ornementales
- Partie D: Mesures visant à prévenir la présence d'ORNQ sur les matériels forestiers de reproduction, à l'exclusion des semences
- Partie E: Mesures visant à prévenir la présence d'ORNQ sur les semences de légumes
- Partie F: Mesures visant à prévenir la présence d'ORNQ sur les plants de pommes de terre
- Partie G: Mesures visant à prévenir la présence d'ORNQ sur les semences de plantes oléagineuses et à fibres
1. Inspection de la culture
 2. Échantillonnage et analyse des semences de plantes oléagineuses et à fibres
 3. Mesures supplémentaires pour les semences de plantes oléagineuses et à fibres
- Partie H: Mesures visant à prévenir la présence d'ORNQ sur les matériels de multiplication de légumes et les plants de légumes, à l'exclusion des semences
- Partie I: Mesures visant à prévenir la présence d'ORNQ sur les semences de *Solanum tuberosum*
- Partie J: Mesures visant à prévenir la présence d'ORNQ sur les végétaux destinés à la plantation d'*Humulus lupulus*, à l'exclusion des semences
- ▼M9
- Partie K: Mesures visant à prévenir la présence d'ORNQ sur les matériels de multiplication de fruits et les plantes fruitières destinées à la production de fruits d'*Actinidia* Lindl, à l'exclusion des semences

▼B

PARTIE A

Mesures visant à prévenir la présence d'ORNQ sur les semences de plantes fourragères**1. Inspection de la culture**

- 1) L'autorité compétente, ou l'opérateur professionnel sous la supervision officielle de l'autorité compétente, effectue des inspections sur pied de la culture à partir de laquelle les semences de plantes fourragères sont produites en ce qui concerne la présence d'ORNQ dans la culture, afin de garantir que la présence d'ORNQ ne dépasse pas les seuils fixés dans le tableau ci-après:



ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation (genre ou espèce)	Seuils pour la production de semences prébase	Seuils pour la production de semences de base	Seuils pour la production de semences certifiées
<i>Clavibacter michiganensis</i> ssp. <i>insidiosus</i> (McCulloch 1925) Davis <i>et al.</i> [CORBIN]	<i>Medicago sativa</i> L.	0 %	0 %	0 %
<i>Ditylenchus dipsaci</i> (Kuehn) Filipjev [DITYDI]	<i>Medicago sativa</i> L.	0 %	0 %	0 %

L'autorité compétente peut autoriser des inspecteurs, autres que les opérateurs professionnels, à effectuer les inspections sur pied en son nom et sous sa supervision officielle.

- 2) Ces inspections sur pied sont effectuées lorsque l'état et le stade de développement de la culture permettent une inspection adéquate. Au moins une inspection sur pied est réalisée par an, au moment le plus opportun pour détecter les ORNQ concernés.

- 3) L'autorité compétente détermine la taille, le nombre et la répartition des parties du champ à inspecter conformément aux méthodes appropriées.

La proportion des cultures destinées à la production de semences devant faire l'objet d'une inspection officielle par l'autorité compétente est d'au moins 5 %.

2. Échantillonnage et analyse des semences de plantes fourragères

- 1) L'autorité compétente:

- a) prélève officiellement des échantillons de semences à partir de lots de semences de plantes fourragères;
- b) autorise certaines personnes à prélever les échantillons de semences en son nom et sous sa supervision officielle;
- c) compare les échantillons de semences qu'elle a prélevés elle-même avec ceux prélevés à partir du même lot de semences par les personnes chargées de prélever les échantillons de semences sous sa supervision officielle visées au point b);
- d) supervise les performances des personnes chargées de prélever les échantillons de semences, comme prévu au point 2.

- 2) L'autorité compétente ou l'opérateur professionnel sous supervision officielle procède à un échantillonnage et à une analyse des semences de plantes fourragères conformément aux méthodes internationales actualisées.

Sauf en cas d'échantillonnage automatique, l'autorité compétente procède à un échantillonnage sur une proportion d'au moins 5 % des lots de semences présentés à la certification officielle. Cette proportion est répartie aussi régulièrement que possible entre les personnes physiques et morales qui présentent des semences à la certification, et entre les espèces présentées, mais peut aussi viser à éliminer certains doutes.

- 3) En cas d'échantillonnage automatique, les procédures appropriées sont appliquées et cet échantillonnage fait l'objet d'une supervision officielle.

Aux fins de l'examen des semences pour la certification, les échantillons sont prélevés sur des lots homogènes. En ce qui concerne le poids des lots et des échantillons, le tableau de l'annexe III de la directive 66/401/CEE s'applique.

3. Mesures supplémentaires pour certaines espèces de végétaux

Les autorités compétentes, ou les opérateurs professionnels sous la supervision officielle des autorités compétentes, effectuent les inspections supplémentaires suivantes ou prennent toute autre mesure pour certaines espèces de végétaux:

- 1) en ce qui concerne les semences prébase, de base et certifiées de *Medicago sativa* L., afin de prévenir la présence de *Clavibacter michiganensis* ssp. *insidiosus* et de s'assurer:

- a) que les semences proviennent de zones connues pour être exemptes de *Clavibacter michiganensis* spp. *insidiosus*; ou

▼B

- b) que la culture a été effectuée sur un champ où aucune culture de *Medicago sativa* L. n'a été effectuée pendant les trois dernières années précédant l'ensemencement et qu'aucun symptôme lié à *Clavibacter michiganensis* ssp. *insidiosus* n'est observé au cours de l'inspection sur pied sur le site de production ou qu'aucun symptôme lié à *Clavibacter michiganensis* ssp. *insidiosus* n'a été observé dans une culture adjacente de *Medicago sativa* L. lors de la culture précédente; ou
- c) que la culture appartient à une variété reconnue comme étant hautement résistante à *Clavibacter michiganensis* ssp. *insidiosus* et que la teneur en matière inerte ne dépasse pas 0,1 % en poids;
- 2) en ce qui concerne les semences prébase, de base et certifiées de *Medicago sativa* L., afin de prévenir la présence de *Ditylenchus dipsaci* et de s'assurer:
- a) qu'aucun symptôme lié à *Ditylenchus dipsaci* n'a été observé sur le site de production lors de la culture précédente et qu'aucune culture hôte principale n'a été effectuée au cours des deux années précédentes sur le site de production, et que des mesures d'hygiène appropriées ont été prises pour prévenir toute infestation du lieu de production; ou
- b) qu'aucun symptôme lié à *Ditylenchus dipsaci* n'a été observé sur le site de production lors de la culture précédente et que la présence de *Ditylenchus dipsaci* n'a pas été établie lors de tests de laboratoire réalisés sur un échantillon représentatif; ou
- c) que les semences ont subi un traitement physique ou chimique approprié contre *Ditylenchus dipsaci* et qu'elles se sont révélées exemptes de cet organisme nuisible à l'issue de tests de laboratoire réalisés sur un échantillon représentatif.

PARTIE B**Mesures concernant les semences de céréales****1. Inspection de la culture**

- 1) L'autorité compétente, ou l'opérateur professionnel sous la supervision officielle de l'autorité compétente, effectue des inspections sur pied de la culture à partir de laquelle les semences de céréales sont produites, afin de confirmer que la présence d'ORNQ ne dépasse pas les seuils fixés dans le tableau ci-après:

Champignons et oomycètes				
ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation (genre ou espèce)	Seuils pour la production de semences prébase	Seuils pour la production de semences de base	Seuils pour la production de semences certifiées
<i>Gibberella fujikuroi</i> Sawada [GIBBFU]	<i>Oryza sativa</i> L.	pas plus de 2 plantes symptomatiques par 200 m ² observées lors d'inspections sur pied effectuées à des moments opportuns sur un échantillon représentatif des végétaux de chaque culture.	pas plus de 2 plantes symptomatiques par 200 m ² observées lors d'inspections sur pied effectuées à des moments opportuns sur un échantillon représentatif des végétaux de chaque culture.	Semences certifiées de la première génération (C1): pas plus de 4 plantes symptomatiques par 200 m ² observées lors d'inspections sur pied effectuées à des moments opportuns sur un échantillon représentatif des végétaux de chaque culture. Semences certifiées de la deuxième génération (C2): pas plus de 8 plantes symptomatiques par 200 m ² observées lors d'inspections sur pied effectuées à des moments opportuns sur un échantillon représentatif des végétaux de chaque culture.



Nématodes				
ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation (genre ou espèce)	Seuils pour la production de semences prébase	Seuils pour la production de semences de base	Seuils pour la production de semences certifiées
<i>Aphelenchoides besseyi</i> Christie [APLOBE]	<i>Oryza sativa</i> L.	0 %	0 %	0 %

L'autorité compétente peut autoriser des inspecteurs, autres que des opérateurs professionnels, à effectuer les inspections sur pied en son nom et sous sa supervision officielle.

- 2) Ces inspections sur pied sont effectuées lorsque l'état et le stade de développement de la culture permettent une inspection adéquate.

Au moins une inspection sur pied est réalisée par an, au moment le plus opportun pour détecter les ORNQ concernés.

- 3) L'autorité compétente détermine la taille, le nombre et la répartition des parties du champ à inspecter conformément aux méthodes appropriées.

La proportion des cultures destinées à la production de semences devant faire l'objet d'une inspection officielle par l'autorité compétente est d'au moins 5 %.

2. Échantillonnage et analyse des semences de céréales

- 1) L'autorité compétente:

- a) prélève officiellement des échantillons de semences à partir de lots de semences de céréales;
- b) autorise certaines personnes à prélever les échantillons de semences en son nom et sous sa supervision officielle;
- c) compare les échantillons de semences qu'elle a prélevés elle-même avec ceux prélevés à partir du même lot de semences par les personnes chargées de prélever les échantillons de semences sous sa supervision officielle visées au point b);
- d) supervise les performances des personnes chargées de prélever les échantillons de semences, comme prévu au point 2.

- 2) L'autorité compétente ou l'opérateur professionnel sous supervision officielle procède à un échantillonnage et à une analyse des semences de céréales conformément aux méthodes internationales actualisées.

Sauf en cas d'échantillonnage automatique, l'autorité compétente procède à un échantillonnage sur une proportion d'au moins 5 % des lots de semences présentés à la certification officielle. Cette proportion est répartie aussi régulièrement que possible entre les personnes physiques et morales qui présentent des semences à la certification, et entre les espèces présentées, mais peut aussi viser à éliminer certains doutes.

- 3) En cas d'échantillonnage automatique, les procédures appropriées sont appliquées et cet échantillonnage fait l'objet d'une supervision officielle.

Aux fins de l'examen des semences pour la certification, les échantillons sont prélevés sur des lots homogènes. En ce qui concerne le poids des lots et des échantillons, les dispositions du tableau de l'annexe III de la directive 66/402/CEE s'appliquent.

3. Mesures supplémentaires pour les semences d'*Oryza sativa* L.

L'autorité compétente, ou l'opérateur professionnel sous la supervision officielle de l'autorité compétente, effectue les inspections supplémentaires décrites ci-après ou prend toute autre mesure afin de garantir que les semences d'*Oryza sativa* L. satisfont à l'une des exigences suivantes:

- a) elles proviennent de zones connues pour être exemptes d'*Aphelenchoides besseyi*;
- b) elles ont fait l'objet de tests officiels menés par les autorités compétentes au moyen de tests nématologiques appropriés réalisés sur un échantillon représentatif de chaque lot et se sont révélées exemptes d'*Aphelenchoides besseyi*;
- c) elles ont subi un traitement approprié à l'eau chaude ou tout autre traitement approprié contre *Aphelenchoides besseyi*.

▼ B

PARTIE C

Mesures visant à prévenir la présence d'ORNQ sur les matériels de multiplication de plantes ornementales et d'autres végétaux destinés à la plantation à des fins ornementales

Les mesures suivantes sont prises en ce qui concerne les ORNQ respectifs et les végétaux destinés à la plantation:

l'autorité compétente, ou l'opérateur professionnel sous la supervision officielle de l'autorité compétente, effectue les contrôles et prend toute autre mesure afin de s'assurer du respect des exigences concernant les ORNQ et les végétaux destinés à la plantation correspondants, prévues dans le tableau ci-après.

Bactéries		
ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
<i>Erwinia amylovora</i> (Burrill) Winslow <i>et al.</i>	Végétaux destinés à la plantation, à l'exclusion des semences <i>Amelanchier</i> Medik., <i>Chaenomeles</i> Lindl., <i>Cotoneaster</i> Medik., <i>Crataegus</i> Tourn. ex L., <i>Cydonia</i> Mill., <i>Eriobrya</i> Lindl., <i>Malus</i> Mill., <i>Mespilus</i> Bosc ex Spach, <i>Photinia davidiana</i> Decne., <i>Pyracantha</i> M. Roem., <i>Pyrus</i> L., <i>Sorbus</i> L.	a) les végétaux ont été cultivés dans des zones connues pour être exemptes d' <i>Erwinia amylovora</i> (Burrill) Winslow <i>et al.</i> ; ou b) les végétaux ont été cultivés sur un site de production qui a fait l'objet d'une inspection visuelle à un moment opportun pour détecter l'organisme nuisible au cours de la dernière saison végétative, et les végétaux présentant des symptômes liés à cet organisme nuisible ainsi que les végétaux hôtes situés à proximité ont été arrachés et détruits immédiatement.
▼ <u>M9</u> <i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>actinidiae</i> Takikawa, Serizawa, Ichikawa, Tsuyumu & Goto [PSDMAK]	Végétaux destinés à la plantation à l'exclusion des semences <i>Actinidia</i> Lindl.	a) les végétaux ont été produits dans des zones déclarées exemptes de <i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>actinidiae</i> par l'autorité compétente conformément aux normes internationales pour les mesures phytosanitaires pertinentes ou b) i) aucun symptôme lié à <i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>actinidiae</i> n'a été observé sur les végétaux du site de production au cours de la dernière saison végétative complète ou ii) 1 % au plus des végétaux du site de production ont présenté des symptômes liés à <i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>actinidiae</i> , et ces végétaux et tout végétal symptomatique situé à proximité immédiate ont été arrachés et détruits immédiatement, et une part représentative des végétaux asymptomatiques restants a été échantillonnée, a fait l'objet d'analyses et s'est révélée exempte de <i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>actinidiae</i> et les végétaux ont fait l'objet, avant leur commercialisation, d'un échantillonnage aléatoire et de tests de dépistage de <i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>actinidiae</i> , dont ils se sont révélés exempts.

▼ B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>persicae</i> (Prunier, Luisetti & Gardan) Young, Dye & Wilkie	Végétaux destinés à la plantation, à l'exclusion des semences <i>Prunus persica</i> (L.) Batsch, <i>Prunus salicina</i> Lindl.	a) les végétaux ont été produits dans des zones connues pour être exemptes de <i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>persicae</i> (Prunier, Luisetti & Gardan) Young, Dye & Wilkie; ou b) les végétaux ont été cultivés sur un site de production qui s'est révélé exempt de <i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>persicae</i> (Prunier, Luisetti & Gardan) Young, Dye & Wilkie au cours de la dernière saison végétative complète sur la base d'une inspection visuelle, et tout végétal symptomatique situé à proximité immédiate a été arraché et détruit immédiatement; ou c) pas plus de 2 % des végétaux du lot ont présenté des symptômes lors des inspections visuelles, réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours de la dernière saison végétative, et ces végétaux symptomatiques ainsi que ceux situés à proximité immédiate ont été arrachés et détruits immédiatement.
<i>Spiroplasma citri</i> Saglio	Végétaux destinés à la plantation, à l'exclusion des semences <i>Citrus</i> L., <i>Fortunella</i> Swingle, <i>Poncirus</i> Raf. et leurs hybrides	Les végétaux sont issus de plantes mères qui ont fait l'objet d'une inspection visuelle réalisée au moment le plus opportun pour détecter l'organisme nuisible et qui se sont révélées exemptes de <i>Spiroplasma citri</i> Saglio, et a) les végétaux ont été produits dans des zones connues pour être exemptes de <i>Spiroplasma citri</i> Saglio, ou b) le site de production s'est révélé exempt de <i>Spiroplasma citri</i> Saglio au cours de la dernière saison végétative complète sur la base d'une inspection visuelle des végétaux, réalisée au moment le plus opportun pour détecter l'organisme nuisible au cours de la dernière saison végétative complète; ou c) pas plus de 2 % des végétaux ont présenté des symptômes lors d'une inspection visuelle, réalisée au moment opportun pour détecter l'organisme nuisible au cours de la dernière saison végétative, et tous les végétaux infestés ont été arrachés et détruits immédiatement.
<i>Xanthomonas arboricola</i> pv. <i>pruni</i> (Smith) Vauterin et al.	Végétaux destinés à la plantation, à l'exclusion des semences <i>Prunus</i> L.	a) les végétaux ont été produits dans une zone connue pour être exempte de <i>Xanthomonas arboricola</i> pv. <i>pruni</i> Vauterin et al.; ou

▼ B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
		b) les végétaux ont été cultivés sur un site de production qui s'est révélé exempt de <i>Xanthomonas arboricola</i> pv. <i>pruni</i> Vauterin <i>et al.</i> au cours de la dernière saison végétative complète sur la base d'une inspection visuelle, et tout végétal symptomatique situé à proximité immédiate ainsi que les végétaux voisins ont été arrachés et détruits immédiatement, à moins qu'ils aient fait l'objet de tests réalisés sur un échantillon représentatif des végétaux symptomatiques et que ces tests aient montré que les symptômes ne sont pas causés par <i>Xanthomonas arboricola</i> pv. <i>pruni</i> Vauterin <i>et al.</i>; ou c) pas plus de 2 % des végétaux du lot ont présenté des symptômes lors d'inspections visuelles, réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours de la dernière saison végétative, et ces végétaux symptomatiques et tout végétal symptomatique situé sur le site de production et à proximité immédiate ainsi que les végétaux voisins ont été arrachés et détruits immédiatement, à moins qu'ils fassent l'objet de tests réalisés sur un échantillon représentatif des végétaux symptomatiques et que ces tests montrent que les symptômes ne sont pas causés par <i>Xanthomonas arboricola</i> pv. <i>pruni</i> Vauterin <i>et al.</i>; ou d) dans le cas des espèces à feuilles persistantes, les végétaux ont fait l'objet d'une inspection visuelle, avant le mouvement, et se sont révélés exempts de symptômes liés à <i>Xanthomonas arboricola</i> pv. <i>pruni</i> Vauterin <i>et al.</i>
<i>Xanthomonas euvesicatoria</i> Jones <i>et al.</i>	<i>Capsicum annuum</i> L.	1) Dans le cas des semences: a) les semences proviennent de zones connues pour être exemptes de <i>Xanthomonas euvesicatoria</i> Jones <i>et al.</i>; ou b) aucun symptôme de maladie causée par <i>Xanthomonas euvesicatoria</i> Jones <i>et al.</i> n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux sur le site de production; ou c) les semences ont subi des tests officiels de dépistage de <i>Xanthomonas euvesicatoria</i> Jones <i>et al.</i> réalisés sur un échantillon représentatif au moyen de méthodes appropriées, à la suite ou non d'un traitement approprié, et se sont révélées exemptes de <i>Xanthomonas euvesicatoria</i> Jones <i>et al.</i> sur la base de ces tests.

▼ B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
		2) Pour les végétaux autres que les semences: a) les plants ont été cultivés à partir de semences qui répondent aux exigences énoncées au point 1) de la présente entrée; et b) les jeunes plants ont été maintenus dans des conditions d'hygiène appropriées afin de prévenir toute infection.
<i>Xanthomonas gardneri</i> (ex Šutič) Jones <i>et al.</i>	<i>Capsicum annuum</i> L.	1) Dans le cas des semences: a) les semences proviennent de zones connues pour être exemptes de <i>Xanthomonas gardneri</i> (ex Šutič) Jones <i>et al.</i>; ou b) aucun symptôme de maladie causée par <i>Xanthomonas gardneri</i> (ex Šutič) Jones <i>et al.</i> n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns au cours du cycle complet de végétation des végétaux sur le site de production; ou c) les semences ont subi des tests officiels de dépistage de <i>Xanthomonas gardneri</i> (ex Šutič) Jones <i>et al.</i> réalisés sur un échantillon représentatif au moyen de méthodes appropriées, à la suite ou non d'un traitement approprié, et se sont révélées exemptes de <i>Xanthomonas gardneri</i> (ex Šutič) Jones <i>et al.</i> sur la base de ces tests. 2) Pour les végétaux autres que les semences: a) les plants ont été cultivés à partir de semences qui répondent aux exigences énoncées au point 1) de la présente entrée; et b) les jeunes plants ont été maintenus dans des conditions d'hygiène appropriées afin de prévenir toute infection.
<i>Xanthomonas perforans</i> Jones <i>et al.</i>	<i>Capsicum annuum</i> L.	1) Dans le cas des semences: a) les semences proviennent de zones connues pour être exemptes de <i>Xanthomonas perforans</i> Jones <i>et al.</i>; ou b) aucun symptôme de maladie causée par <i>Xanthomonas perforans</i> Jones <i>et al.</i> n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns au cours du cycle complet de végétation des végétaux sur le site de production;

▼B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
		ou c) les semences ont subi des tests officiels de dépistage de <i>Xanthomonas perforans</i> Jones <i>et al.</i> réalisés sur un échantillon représentatif au moyen de méthodes appropriées, à la suite ou non d'un traitement approprié, et se sont révélées exemptes de <i>Xanthomonas perforans</i> Jones <i>et al.</i> sur la base de ces tests. 2) Pour les végétaux autres que les semences: a) les plants ont été cultivés à partir de semences qui répondent aux exigences énoncées au point 1) de la présente entrée; et b) les jeunes plants ont été maintenus dans des conditions d'hygiène appropriées afin de prévenir toute infection.
<i>Xanthomonas vesicatoria</i> (ex Doidge) Vauterin <i>et al.</i>	<i>Capsicum annuum</i> L.	1) Dans le cas des semences: a) les semences proviennent de zones connues pour être exemptes de <i>Xanthomonas vesicatoria</i> (ex Doidge) Vauterin <i>et al.</i>; ou b) aucun symptôme de maladie causée par <i>Xanthomonas vesicatoria</i> (ex Doidge) Vauterin <i>et al.</i> n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns au cours du cycle complet de végétation des végétaux sur le site de production; ou c) les semences ont subi des tests officiels de dépistage de <i>Xanthomonas vesicatoria</i> (ex Doidge) Vauterin <i>et al.</i> réalisés sur un échantillon représentatif au moyen de méthodes appropriées, à la suite ou non d'un traitement approprié, et se sont révélées exemptes de <i>Xanthomonas gardneri</i> (ex Šutič) Jones <i>et al.</i> sur la base de ces tests. 2) Pour les végétaux autres que les semences: a) les plants ont été cultivés à partir de semences qui répondent aux exigences énoncées au point 1) de la présente entrée; et

▼B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
		b) les jeunes plants ont été maintenus dans des conditions d'hygiène appropriées afin de prévenir toute infection.

Champignons et oomycètes

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation, à l'exclusion des semences	Mesures
<i>Cryphonectria parasitica</i> (Murrill) Barr	<i>Castanea</i> L.	a) les végétaux ont été produits dans des zones connues pour être exemptes de <i>Cryphonectria parasitica</i> (Murrill) Barr; ou b) aucun symptôme lié à <i>Cryphonectria parasitica</i> (Murrill) Barr n'a été observé sur le site de production depuis le début du dernier cycle complet de végétation; ou c) les végétaux présentant des symptômes liés à <i>Cryphonectria parasitica</i> (Murrill) Barr ont été arrachés et les végétaux restants ont fait l'objet d'une inspection chaque semaine et aucun symptôme n'a été observé sur le site de production pendant une période d'au moins trois semaines précédant le mouvement.
<i>Dothistroma pini</i> Hulbary, <i>Dothistroma septosporum</i> (Dorogin) Morelet <i>Lecanosticta acicola</i> (von Thümen) Sydow	<i>Pinus</i> L.	a) les végétaux proviennent de zones connues pour être exemptes de <i>Dothistroma pini</i> Hulbary, de <i>Dothistroma septosporum</i> (Dorogin) Morelet et de <i>Lecanosticta acicola</i> (von Thümen) Sydow; ou b) aucun symptôme de brûlure des aiguilles causé par <i>Dothistroma pini</i> Hulbary, <i>Dothistroma septosporum</i> (Dorogin) Morelet ou par <i>Lecanosticta acicola</i> (von Thümen) Sydow n'a été observé sur le site de production ou dans son voisinage immédiat depuis le début du dernier cycle complet de végétation; ou c) des traitements appropriés ont été appliqués contre la brûlure des aiguilles, causée par <i>Dothistroma pini</i> Hulbary, <i>Dothistroma septosporum</i> (Dorogin) Morelet ou par <i>Lecanosticta acicola</i> (von Thümen) Sydow, et les végétaux ont fait l'objet d'une inspection avant le mouvement et se sont révélés exempts de symptômes de brûlure des aiguilles.

▼ B▼ M9

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation, à l'exclusion des semences	Mesures
<i>Phytophthora ramorum</i> (isolats de l'UE) Werres, De Cock & Man in 't Veld	<i>Camellia</i> L., <i>Castanea sativa</i> Mill., <i>Fraxinus excelsior</i> L., <i>Larix decidua</i> Mill., <i>Larix kaempferi</i> (Lamb.) Carrière, <i>Larix × eurolepis</i> A. Henry, <i>Pseudotsuga menziesii</i> (Mirb.) Franco, <i>Quercus cerris</i> L., <i>Quercus ilex</i> L., <i>Quercus rubra</i> L., <i>Rhododendron</i> L. à l'exception de <i>R. simsii</i> L., <i>Viburnum</i> L.	a) les végétaux ont été produits dans des zones déclarées exemptes de <i>Phytophthora ramorum</i> (isolats de l'UE) par l'autorité compétente conformément aux normes internationales pour les mesures phytosanitaires pertinentes ou b) aucun symptôme lié à <i>Phytophthora ramorum</i> (isolats de l'UE) n'a été observé sur des végétaux hôtes sur le site de production au cours de la dernière saison végétative complète ou c) i) les végétaux présentant des symptômes liés à <i>Phytophthora ramorum</i> (isolats de l'UE) sur le site de production et tous les végétaux situés dans un rayon de 2 m des matériels symptomatiques ont été arrachés et détruits, y compris la terre adhérente; et ii) pour tous les végétaux hôtes situés dans un rayon de 10 m des végétaux symptomatiques et pour tous les autres végétaux du lot contaminé: — dans les trois mois suivant la détection de végétaux symptomatiques, aucun symptôme lié à <i>Phytophthora ramorum</i> (isolats de l'UE) n'a été observé sur ces végétaux au cours d'au moins deux inspections réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible et, au cours de ces trois mois, aucun traitement visant à supprimer les symptômes de <i>Phytophthora ramorum</i> (isolats de l'UE) n'a été utilisé et — après ces trois mois: — aucun symptôme lié à <i>Phytophthora ramorum</i> (isolats de l'UE) n'a été observé sur ces végétaux sur le site de production ou — un échantillon représentatif des végétaux à déplacer a fait l'objet de tests et s'est révélé exempt de <i>Phytophthora ramorum</i> (isolats de l'UE); et

▼ M9

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation, à l'exclusion des semences	Mesures
		iii) pour tous les autres végétaux sur le lieu de production: — aucun symptôme lié à <i>Phytophthora ramorum</i> (isolats de l'UE) n'a été observé sur ces végétaux sur le site de production ou — un échantillon représentatif des végétaux à déplacer a fait l'objet de tests et s'est révélé exempt de <i>Phytophthora ramorum</i> (isolats de l'UE).

▼ B

<i>Plasmopara halstedii</i> (Farlow) Berlese & de Toni	Semences de <i>Helianthus annuus</i> L.	a) les semences proviennent de zones connues pour être exemptes de <i>Plasmopara halstedii</i> (Farlow) Berlese & de Toni; ou b) aucun symptôme lié à <i>Plasmopara halstedii</i> (Farlow) Berlese & de Toni n'a été observé sur le site de production des semences au cours d'au moins deux inspections, réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible pendant la saison végétative; ou c) i) le site de production des semences a fait l'objet d'au moins deux inspections à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible pendant la saison végétative; et ii) pas plus de 5 % des végétaux ont présenté des symptômes liés à <i>Plasmopara halstedii</i> (Farlow) Berlese & de Toni lors de ces inspections, et tous les végétaux présentant des symptômes liés à <i>Plasmopara halstedii</i> (Farlow) Berlese & de Toni ont été enlevés et détruits immédiatement après inspection; et iii) lors de l'inspection finale, aucun végétal ne présentait de symptômes liés à <i>Plasmopara halstedii</i> (Farlow) Berlese & de Toni; ou d) i) le site de production des semences a fait l'objet d'au moins deux inspections à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible pendant la saison végétative; et
--	---	--

▼B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation, à l'exclusion des semences	Mesures
		ii) tous les végétaux présentant des symptômes liés à <i>Plasmopara halstedii</i> (Farlow) Berlese & de Toni ont été enlevés et détruits immédiatement après inspection; et iii) lors de l'inspection finale, aucun végétal ne présentait de symptômes liés à <i>Plasmopara halstedii</i> (Farlow) Berlese & de Toni, et un échantillon représentatif de chaque lot a fait l'objet de tests et s'est révélé exempt de <i>Plasmopara halstedii</i> (Farlow) Berlese & de Toni; ou e) les semences ont fait l'objet d'un traitement approprié dont l'efficacité est avérée contre toutes les souches connues de <i>Plasmopara halstedii</i> (Farlow) Berlese & de Toni.
<i>Plenodomus tracheiphilus</i> (Petri) Gruyter, Aveskamp & Verkley	<i>Citrus</i> L., <i>Fortunella</i> Swingle, <i>Poncirus</i> Raf. et leurs hybrides	a) les végétaux ont été produits dans des zones connues pour être exemptes de <i>Plenodomus tracheiphilus</i> (Petri) Gruyter, Aveskamp & Verkley; ou b) les végétaux ont été cultivés sur un site de production qui s'est révélé exempt de <i>Plenodomus tracheiphilus</i> (Petri) Gruyter, Aveskamp & Verkley au cours de la dernière saison végétative complète, sur la base d'au moins deux inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pendant cette saison végétative, et tout végétal symptomatique situé à proximité immédiate a été arraché et détruit immédiatement; ou c) pas plus de 2 % des végétaux du lot ont présenté des symptômes au cours d'au moins deux inspections visuelles, réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours de la dernière saison végétative, et ces végétaux symptomatiques ainsi que tout autre végétal symptomatique situé à proximité immédiate ont été arrachés et détruits immédiatement.
<i>Puccinia horiana</i> P. Hennings	<i>Chrysanthemum</i> L.	a) les végétaux sont issus de plantes mères qui ont fait l'objet d'une inspection au moins une fois par mois au cours des trois derniers mois et aucun symptôme n'a été observé sur le site de production; ou b) les plantes mères présentant des symptômes ont été enlevées et détruites, tout comme les plantes situées dans un rayon d'un mètre, et un traitement physique ou chimique approprié a été appliqué aux végétaux qui ont fait l'objet d'une inspection avant le mouvement et se sont révélés exempts de symptômes.



Insectes et acariens		
ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Mesures
<i>Aculops fuchsiae</i> Keifer	Végétaux destinés à la plantation, à l'exclusion des semences <i>Fuchsia</i> L.	a) les végétaux ont été produits dans des zones connues pour être exemptes d'<i>Aculops fuchsiae</i> Keifer; ou b) aucun symptôme n'a été observé sur les végétaux ou sur les plantes mères dont ils sont issus lors d'inspections visuelles réalisées sur le site de production pendant la saison végétative précédente, au moment le plus opportun pour détecter l'organisme nuisible; ou c) un traitement chimique ou physique approprié a été appliqué avant le mouvement, à la suite duquel les végétaux ont fait l'objet d'une inspection et aucun symptôme de l'organisme nuisible n'a été décelé.
<i>Opogona sacchari</i> Bojer	<i>Beaucarnea</i> Lem., <i>Bougainvillea</i> Comm. ex Juss., <i>Crassula</i> L., <i>Crinum</i> L., <i>Dracaena</i> Vand. ex L., <i>Ficus</i> L., <i>Musa</i> L., <i>Pachira</i> Aubl., <i>Palmae</i> , <i>Sansevieria</i> Thunb., <i>Yucca</i> L.	a) les végétaux ont été produits dans des zones connues pour être exemptes d'<i>Opogona sacchari</i> Bojer; ou b) les végétaux ont été cultivés sur un site de production dans lequel aucun symptôme ni signe lié à <i>Opogona sacchari</i> Bojer n'a été observé lors d'inspections visuelles menées au moins tous les trois mois au cours d'une période d'au moins six mois précédant le mouvement; ou c) un régime est appliqué sur le site de production visant à surveiller et à supprimer la population d'<i>Opogona sacchari</i> Bojer ainsi qu'à enlever les végétaux infestés, et chaque lot a fait l'objet d'une inspection visuelle, avant le mouvement, au moment le plus opportun pour détecter l'organisme nuisible et s'est révélé exempt de symptômes liés à <i>Opogona sacchari</i> Bojer.
<i>Rhynchophorus ferrugineus</i> (Olivier)	Végétaux destinés à la plantation de <i>Palmae</i> , à l'exclusion des fruits et des semences, ayant un diamètre à la base du tronc de plus de 5 cm et appartenant aux genres et espèces suivants: <i>Areca catechu</i> L., <i>Arenga pinnata</i> (Wurmb) Merr., <i>Bismarckia</i> Hildebr. & H. Wendl., <i>Borassus flabellifer</i> L., <i>Brahea armata</i> S. Watson, <i>Brahea edulis</i> H.Wendl., <i>Butia capitata</i> (Mart.) Becc., <i>Calamus merrillii</i> Becc., <i>Caryota cumingii</i> Lodd. ex Mart., <i>Caryota maxima</i> Blume, <i>Chamaerops humilis</i> L., <i>Cocos nucifera</i> L., <i>Copernicia</i> Mart., <i>Coryph utan</i> Lam., <i>Elaeis guineensis</i> Jacq., <i>Howea forsteriana</i> Becc., <i>Jubaea chilensis</i> (Molina) Baill., <i>Livistona australis</i> C. Martius, <i>Livistona decora</i> (W. Bull) Dowe, <i>Livistona rotundifolia</i> (Lam.)	► M9 a) les végétaux ont été cultivés en permanence dans une zone qui a été déclarée exempte de <i>Rhynchophorus ferrugineus</i> (Olivier) par l'organisme officiel responsable conformément aux normes internationales pour les mesures phytosanitaires pertinentes ou b) les végétaux ont été cultivés au cours des deux années ayant précédé leur mouvement sur un site dans l'Union dans lequel un isolement physique est assuré contre l'introduction de <i>Rhynchophorus ferrugineus</i> (Olivier) ou sur un site dans l'Union où les traitements préventifs appropriés ont été appliqués en ce qui concerne cet organisme nuisible et

▼B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Mesures
	Mart., <i>Metroxylon sagu</i> Rottb., <i>Phoenix canariensis</i> Chabaud, <i>Phoenix dactylifera</i> L., <i>Phoenix reclinata</i> Jacq., <i>Phoenix roebelenii</i> O'Brien, <i>Phoenix sylvestris</i> (L.) Roxb., <i>Phoenix theophrasti</i> Greuter, <i>Pritchardia</i> Seem. & H. Wendl., <i>Ravenea rivularis</i> Jum. & H. Perrier, <i>Roystonea regia</i> (Kunth) O.F. Cook, <i>Sabal palmetto</i> (Walter) Lodd. ex Schult. & Schult.f., <i>Syagrus romanzoffiana</i> (Cham.) Glassman, <i>Trachycarpus fortunei</i> (Hook.) H. Wendl., <i>Washingtonia</i> H. Wendl.	c) les végétaux ont fait l'objet d'inspections visuelles effectuées au moins une fois tous les quatre mois confirmant que ces matériels sont exempts de <i>Rhynchophorus ferrugineus</i> (Olivier). ◀

Nématodes

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Mesures
<i>Ditylenchus dipsaci</i> (Kuehn) Filipjev	<i>Allium</i> sp. L.	a) les végétaux ou les porte-graines ont fait l'objet d'inspections et aucun symptôme lié à <i>Ditylenchus dipsaci</i> (Kuehn) Filipjev n'a été observé sur le lot depuis le début du dernier cycle complet de végétation; ou b) les bulbes se sont révélés exempts de symptômes liés à <i>Ditylenchus dipsaci</i> (Kuehn) Filipjev, sur la base d'inspections visuelles effectuées au moment le plus opportun pour détecter l'organisme nuisible, et ont été conditionnés pour la vente au consommateur final.
<i>Ditylenchus dipsaci</i> (Kuehn) Filipjev	Végétaux destinés à la plantation, à l'exclusion des semences <i>Camassia</i> Lindl., <i>Chionodoxa</i> Boiss., <i>Crocus flavus</i> Weston, <i>Galanthus</i> L., <i>Hyacinthus</i> Tourn. ex L., <i>Hymenocallis</i> Salisb., <i>Muscari</i> Mill., <i>Narcissus</i> L., <i>Ornithogalum</i> L., <i>Puschkinia</i> Adams, <i>Sternbergia</i> Waldst. & Kit., <i>Scilla</i> L., <i>Tulipa</i> L.	a) les végétaux ont fait l'objet d'inspections et aucun symptôme lié à <i>Ditylenchus dipsaci</i> (Kuehn) Filipjev n'a été observé sur le lot depuis le début du dernier cycle complet de végétation; ou b) les bulbes se sont révélés exempts de symptômes liés à <i>Ditylenchus dipsaci</i> (Kuehn) Filipjev, sur la base d'inspections visuelles effectuées au moment le plus opportun pour détecter l'organisme nuisible, et ont été conditionnés pour la vente au consommateur final.

Virus, viroïdes, maladies apparentées aux viroses et phytoplasmes

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Mesures
<i>Candidatus Phytoplasma mali</i> Seemüller & Schneider	Végétaux destinés à la plantation, à l'exclusion des semences <i>Malus</i> Mill.	a) les végétaux sont issus de plantes mères qui ont fait l'objet d'une inspection visuelle et se sont révélées exemptes de symptômes liés à <i>Candidatus Phytoplasma mali</i> Seemüller & Schneider; et b) i) les végétaux ont été produits dans des zones connues pour être exemptes de <i>Candidatus Phytoplasma mali</i> Seemüller & Schneider; ou

▼ B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Mesures
		ii) les végétaux ont été cultivés sur un site de production qui s'est révélé exempt de <i>Candidatus Phytoplasma mali</i> Seemüller & Schneider au cours de la dernière saison végétative complète sur la base d'une inspection visuelle, et les végétaux symptomatiques situés à proximité immédiate ont été arrachés et détruits immédiatement; ou iii) pas plus de 2 % des végétaux du site de production ont présenté des symptômes lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns au cours de la dernière saison végétative, et ces végétaux ainsi que tout végétal symptomatique situé à proximité immédiate ont été arrachés et détruits immédiatement, et un échantillon représentatif des végétaux asymptomatiques restants des lots dans lesquels des végétaux symptomatiques ont été décelés a fait l'objet de tests et s'est révélé exempt de <i>Candidatus Phytoplasma mali</i> Seemüller & Schneider.
<i>Candidatus Phytoplasma prunorum</i> Seemüller & Schneider	Végétaux destinés à la plantation, à l'exclusion des semences <i>Prunus</i> L.	a) les végétaux sont issus de plantes mères qui ont fait l'objet d'une inspection visuelle et se sont révélées exemptes de symptômes liés à <i>Candidatus Phytoplasma prunorum</i> Seemüller & Schneider. et b) i) les végétaux ont été produits dans des zones connues pour être exemptes de <i>Candidatus Phytoplasma prunorum</i> Seemüller & Schneider; ou ii) les végétaux ont été cultivés sur un site de production qui s'est révélé exempt de <i>Candidatus Phytoplasma prunorum</i> Seemüller & Schneider au cours de la dernière saison végétative complète sur la base d'une inspection visuelle, et tout végétal symptomatique situé à proximité immédiate a été arraché et détruit immédiatement; ou iii) pas plus de 1 % des végétaux du site de production ont présenté des symptômes lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns au cours de la dernière saison végétative, et ces végétaux symptomatiques ainsi que tout végétal symptomatique situé à proximité immédiate ont été arrachés et détruits immédiatement, et un échantillon représentatif des végétaux asymptomatiques restants des lots dans lesquels des végétaux symptomatiques ont été décelés a fait l'objet de tests et s'est révélé exempt de <i>Candidatus Phytoplasma prunorum</i> Seemüller & Schneider.

▼ B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Mesures
<i>Candidatus</i> Phytoplasma pyri Seemüller & Schneider	Végétaux destinés à la plantation, à l'exclusion des semences <i>Pyrus</i> L.	► M9 a) les végétaux sont issus de plantes mères qui ont fait l'objet d'une inspection visuelle et se sont révélées exemptes de symptômes liés à <i>Candidatus</i> Phytoplasma pyri Seemüller & Schneider et b) i) les végétaux ont été produits dans des zones déclarées exemptes de <i>Candidatus</i> Phytoplasma pyri Seemüller & Schneider par l'autorité compétente conformément aux normes internationales pour les mesures phytosanitaires pertinentes ou ii) les végétaux ont été cultivés sur un site de production qui s'est révélé exempt de l'organisme nuisible au cours de la dernière saison végétative complète sur la base d'une inspection visuelle, et tout végétal symptomatique situé à proximité immédiate a été arraché et détruit immédiatement ou c) les végétaux sur le site de production ainsi que tout végétal situé à proximité immédiate, qui ont présenté des symptômes de <i>Candidatus</i> Phytoplasma pyri Seemüller & Schneider lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns au cours des trois dernières saisons végétatives ont été arrachés et détruits immédiatement. ◀
<i>Candidatus</i> Phytoplasma solani Quaglino <i>et al.</i>	Végétaux destinés à la plantation, à l'exclusion des semences <i>Lavandula</i> L.	a) les végétaux ont été cultivés sur un site de production connu pour être exempt de <i>Candidatus</i> Phytoplasma solani Quaglino <i>et al.</i>; ou b) aucun symptôme lié à <i>Candidatus</i> Phytoplasma solani Quaglino <i>et al.</i> n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées sur le lot au cours du dernier cycle complet de végétation; ou c) les végétaux présentant des symptômes liés à <i>Candidatus</i> Phytoplasma solani Quaglino <i>et al.</i> ont été arrachés et détruits, et le lot a fait l'objet de tests réalisés sur un échantillon représentatif des végétaux restants et s'est révélé exempt de l'organisme nuisible.
Viroïde du rabougrissement du chrysanthème	Végétaux destinés à la plantation, à l'exclusion des semences <i>Argyranthemum</i> Webb ex Sch.Bip., <i>Chrysanthemum</i> L.	Les végétaux sont issus de trois générations de multiplication issues d'un stock qui s'est révélé exempt du viroïde du rabougrissement du chrysanthème sur la base de tests.

▼B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Mesures
Viroïde de l'exocortis des agrumes	Végétaux destinés à la plantation, à l'exclusion des semences <i>Citrus</i> L.	a) les végétaux sont issus de plantes mères qui ont fait l'objet d'une inspection visuelle et se sont révélées exemptes du viroïde de l'exocortis des agrumes; et b) les végétaux ont été cultivés sur un site de production qui s'est révélé exempt de l'organisme nuisible au cours de la dernière saison végétative complète sur la base d'une inspection visuelle des végétaux, réalisée au moment opportun pour détecter l'organisme nuisible.
Virus de la tristeza des agrumes (isolats de l'Union européenne)	Végétaux destinés à la plantation, à l'exclusion des semences <i>Citrus</i> L., <i>Fortunella</i> Swingle, <i>Poncirus</i> Raf. et leurs hybrides	a) les végétaux sont issus de plantes mères qui ont fait l'objet de tests au cours des trois dernières années et se sont révélées exemptes du virus de la tristeza des agrumes; et b) i) les végétaux ont été produits dans des zones connues pour être exemptes du virus de la tristeza des agrumes; ou ii) les végétaux ont été cultivés sur un site de production qui s'est révélé exempt du virus de la tristeza des agrumes au cours de la dernière saison végétative complète sur la base de tests réalisés sur un échantillon représentatif des végétaux au moment opportun pour détecter l'organisme nuisible; ou iii) les végétaux ont été cultivés sur un site de production disposant d'une protection physique contre les vecteurs, qui s'est révélé exempt du virus de la tristeza des agrumes au cours de la dernière saison végétative complète sur la base de tests réalisés de manière aléatoire sur les végétaux au moment le plus opportun pour détecter l'organisme nuisible; ou iv) dans les cas où des tests ont donné des résultats positifs concernant la présence du virus de la tristeza des agrumes dans un lot, tous les végétaux ont été testés individuellement et pas plus de 2 % de ces végétaux ont été déclarés positifs, et les végétaux qui ont fait l'objet des tests et se sont révélés être infestés par l'organisme nuisible ont été arrachés et détruits immédiatement.

▼B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Mesures
Tospovirus des taches nécrotiques de l'impatiens	Végétaux destinés à la plantation, à l'exclusion des semences <i>Begonia x hiemalis</i> Fotsch, hybrides d' <i>Impatiens</i> L. de Nouvelle-Guinée	a) les végétaux ont été cultivés sur un site de production qui a été soumis à une surveillance des vecteurs thrips pertinents (<i>Frankliniella occidentalis</i> Pergande) et, dès la détection de ces vecteurs, à des traitements appropriés destinés à assurer une élimination efficace de leurs populations; et b) i) aucun symptôme du tospovirus des taches nécrotiques de l'impatiens n'a été observé sur les végétaux sur le site de production pendant la période de végétation en cours; ou ii) les végétaux du site de production présentant des symptômes du tospovirus des taches nécrotiques de l'impatiens pendant la période de végétation en cours ont été arrachés et un échantillon représentatif des végétaux à déplacer a fait l'objet de tests et s'est révélé exempt du tospovirus des taches nécrotiques de l'impatiens.
Viroïde du tubercule en fuseau de la pomme de terre	<i>Capiscum annuum</i> L.	a) aucun symptôme de maladies causées par le viroïde du tubercule en fuseau de la pomme de terre n'a été observé sur les végétaux sur le lieu de production au cours de leur cycle complet de végétation; ou b) les végétaux ont fait l'objet de tests de dépistage officiels du viroïde du tubercule en fuseau de la pomme de terre réalisés sur un échantillon représentatif, au moyen de méthodes appropriées, et se sont révélés exempts de cet organisme nuisible lors des tests en question.
Virus de la sharka	Végétaux des espèces suivantes de <i>Prunus</i> L., destinés à la plantation, à l'exclusion des semences: <i>Prunus armeniaca</i> L., <i>Prunus blireiana</i> Andre, <i>Prunus brigantina</i> Vill.,— <i>Prunus cerasifera</i> Ehrh., <i>Prunus cistena</i> Hansen,— <i>Prunus curdica</i> Fenzl & Fritsch., <i>Prunus domestica</i> ssp. <i>domestica</i> L., <i>Prunus domestica</i> ssp. <i>insititia</i> (L.) K. Schneid, <i>Prunus domestica</i> ssp. <i>italica</i> (Borkh.) Hegi., <i>Prunus dulcis</i> (Mill.) D. A. Webb, <i>Prunus glandulosa</i> Thunb., <i>Prunus holosericea</i> Batal., <i>Prunus hortulana</i> Bailey, <i>Prunus japonica</i> Thunb., <i>Prunus mandshurica</i> (Maxim.) Koehne, <i>Prunus maritima</i> Marsh., <i>Prunus mume</i> Sieb. and Zucc., <i>Prunus nigra</i> Ait., <i>Prunus persica</i> (L.) Batsch, <i>Prunus salicina</i> L., <i>Prunus sibirica</i> L., <i>Prunus simonii</i> Carr., <i>Prunus spinosa</i> L., <i>Prunus tomentosa</i> Thunb., <i>Prunus triloba</i> Lindl., <i>Prunus</i> L. sensible au virus de la sharka	a) les porte-greffes à multiplication végétative de <i>Prunus</i> sont issus de plantes mères qui ont fait l'objet d'un échantillonnage et de tests au cours des cinq dernières années et qui se sont révélées exemptes du virus de la sharka; et b) i) les matériels de multiplication ont été produits dans des zones connues pour être exemptes du virus de la sharka; ou ii) aucun symptôme du virus de la sharka n'a été observé sur les matériels de multiplication du site de production au cours de la dernière saison végétative complète au moment le plus opportun de l'année, compte tenu des conditions climatiques et des conditions de culture du végétal et de la biologie du virus de la sharka, et tout végétal symptomatique situé à proximité immédiate a été arraché et détruit immédiatement; ou

▼ B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Mesures
		iii) pas plus de 1 % des végétaux du site de production ont présenté des symptômes du virus de la sharka au cours de la dernière saison végétative complète pendant la période de l'année la plus appropriée, compte tenu des conditions climatiques et des conditions de culture du végétal et de la biologie du virus de la sharka, et tout végétal symptomatique situé à proximité immédiate a été arraché et détruit immédiatement, et un échantillon représentatif des végétaux asymptomatiques restants des lots dans lesquels des végétaux symptomatiques ont été décelés a fait l'objet de tests et s'est révélé exempt de l'organisme nuisible. Une part représentative de végétaux ne présentant aucun symptôme du virus de la sharka lors d'une inspection visuelle peut faire l'objet d'un échantillonnage et de tests sur la base d'une évaluation du risque d'infestation de ces végétaux concernant la présence de cet organisme nuisible.
Tospovirus de la maladie bronzée de la tomate	Végétaux destinés à la plantation, à l'exclusion des semences <i>Begonia x hiemalis</i> Fotsch, <i>Capsicum annuum</i> L., <i>Chrysanthemum</i> L., <i>Gerbera</i> L., hybrides d'<i>Impatiens</i> L. de Nouvelle-Guinée, <i>Pelargonium</i> L.	a) les végétaux ont été cultivés sur un site de production qui a été soumis à une surveillance des vecteurs thrips pertinents (<i>Frankliniella occidentalis</i> et <i>Thrips tabaci</i>) et, dès la détection de ces vecteurs, à des traitements appropriés destinés à assurer une élimination efficace de leurs populations; et b) aucun symptôme du tospovirus de la maladie bronzée de la tomate n'a été observé sur les végétaux sur le site de production pendant la période de végétation en cours; ou c) les végétaux du site de production présentant des symptômes du tospovirus de la maladie bronzée de la tomate pendant la période de végétation en cours ont été arrachés, et un échantillon représentatif des végétaux à déplacer a fait l'objet de tests et s'est révélé exempt du tospovirus de la maladie bronzée de la tomate.

▼M9

PARTIE D

Mesures visant à prévenir la présence d'ORNQ sur les matériels forestiers de reproduction, à l'exclusion des semences

L'autorité compétente, ou l'opérateur professionnel sous la supervision officielle de l'autorité compétente, effectue les contrôles et prend toute autre mesure afin de s'assurer du respect des exigences concernant les ORNQ et les végétaux destinés à la plantation correspondants, prévues dans la troisième colonne du tableau ci-après.

Champignons et oomycètes		
ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
<i>Cryphonectria parasitica</i> (Murrill) Barr	Végétaux destinés à la plantation, à l'exclusion des semences <i>Castanea sativa</i> Mill.	a) les matériels forestiers de reproduction proviennent de zones déclarées exemptes de <i>Cryphonectria parasitica</i> (Murrill) Barr par l'autorité compétente conformément aux normes internationales pour les mesures phytosanitaires pertinentes ou b) aucun symptôme lié à <i>Cryphonectria parasitica</i> (Murrill) Barr n'a été observé sur le site de production au cours de la dernière saison végétative complète ou c) les matériels forestiers de reproduction présentant des symptômes liés à <i>Cryphonectria parasitica</i> (Murrill) Barr ont été arrachés, les matériels restants ont fait l'objet d'inspections hebdomadaires et aucun symptôme lié à cet organisme nuisible n'a été observé sur le site de production pendant une période d'au moins trois semaines précédant le mouvement de ces matériels.
<i>Dothistroma pini</i> Hulbary, <i>Dothistroma septosporum</i> (Dorogin) Morelet <i>Lecanosticta acicola</i> (von Thümen) Sydow	Végétaux destinés à la plantation, à l'exclusion des semences <i>Pinus</i> L.	a) les matériels forestiers de reproduction proviennent de zones déclarées exemptes de <i>Dothistroma pini</i> Hulbary, de <i>Dothistroma septosporum</i> (Dorogin) Morelet et de <i>Lecanosticta acicola</i> (von Thümen) Sydow par l'autorité compétente conformément aux normes internationales pour les mesures phytosanitaires pertinentes ou b) aucun symptôme de brûlure des aiguilles causée par <i>Dothistroma pini</i> Hulbary, <i>Dothistroma septosporum</i> (Dorogin) Morelet ou <i>Lecanosticta acicola</i> (von Thümen) Sydow n'a été observé sur le site de production ou dans son voisinage immédiat au cours de la dernière saison végétative complète ou c) des traitements appropriés ont été appliqués sur le site de production contre la brûlure des aiguilles causée par <i>Dothistroma pini</i> Hulbary, <i>Dothistroma septosporum</i> (Dorogin) Morelet ou <i>Lecanosticta acicola</i> (von Thümen) Sydow, et les matériels forestiers de reproduction ont fait l'objet d'une inspection visuelle avant le mouvement et se sont révélés exempts de symptômes de brûlure des aiguilles.

▼ M9

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
<i>Phytophthora ramorum</i> (isolats de l'UE) Werres, De Cock & Man in 't Veld	Végétaux destinés à la plantation, à l'exclusion des pollen et semences <i>Castanea sativa</i> Mill., <i>Fraxinus excelsior</i> L., <i>Larix decidua</i> Mill., <i>Larix kaempferi</i> (Lamb.) Carrière, <i>Larix × eurolepis</i> A. Henry, <i>Pseudotsuga menziesii</i> (Mirb.) Franco, <i>Quercus cerris</i> L., <i>Quercus ilex</i> L., <i>Quercus rubra</i> L.	a) les matériels forestiers de reproduction proviennent de zones déclarées exemptes de <i>Phytophthora ramorum</i> (isolats de l'UE) par l'autorité compétente conformément aux normes internationales pour les mesures phytosanitaires pertinentes ou b) aucun symptôme lié à <i>Phytophthora ramorum</i> (isolats de l'UE) n'a été observé sur des matériels forestiers de reproduction sur le site de production au cours de la dernière saison végétative complète ou c) i) les matériels forestiers de reproduction présentant des symptômes liés à <i>Phytophthora ramorum</i> (isolats de l'UE) sur le site de production et tous les matériels forestiers de reproduction et la terre adhérente, situés dans un rayon de 2 m des matériels symptomatiques, ont été arrachés et détruits, y compris la terre adhérente et ii) pour tous les matériels forestiers de reproduction situés dans un rayon de 10 m des végétaux symptomatiques et pour tout autre matériel forestier de reproduction du lot contaminé: — dans les trois mois suivant la détection de matériels forestiers de reproduction symptomatiques, aucun symptôme lié à <i>Phytophthora ramorum</i> (isolats de l'UE) n'a été observé sur ces matériels forestiers de reproduction au cours d'au moins deux inspections réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible et, au cours de ces trois mois, aucun traitement visant à supprimer les symptômes de <i>Phytophthora ramorum</i> (isolats de l'UE) n'a été utilisé et — après ces trois mois: — aucun symptôme lié à <i>Phytophthora ramorum</i> (isolats de l'UE) n'a été observé sur ces matériels forestiers de reproduction sur le site de production ou — un échantillon représentatif de ces matériels forestiers de reproduction à déplacer a fait l'objet de tests et s'est révélé exempt de <i>Phytophthora ramorum</i> (isolats de l'UE) et

▼ **M9**

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
		iii) pour tous les autres matériels forestiers de reproduction sur le lieu de production: — aucun symptôme lié à <i>Phytophthora ramorum</i> (isolats de l'UE) n'a été observé sur ces matériels forestiers de reproduction sur le site de production ou — un échantillon représentatif de ces matériels forestiers de reproduction à déplacer a fait l'objet de tests et s'est révélé exempt du <i>Phytophthora ramorum</i> (isolats de l'UE).

▼ **B**

PARTIE E

Mesures visant à prévenir la présence d'ORNQ sur les semences de légumes

Les mesures suivantes sont prises en ce qui concerne les ORNQ et les végétaux destinés à la plantation correspondants: l'autorité compétente, ou l'opérateur professionnel sous la supervision officielle de l'autorité compétente, effectue les contrôles et prend toute autre mesure afin de s'assurer du respect des exigences concernant les ORNQ et les végétaux destinés à la plantation correspondants, prévues dans la troisième colonne du tableau ci-après.

Bactéries

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
<i>Clavibacter michiganensis</i> ssp. <i>michiganensis</i> (Smith) Davis <i>et al.</i>	<i>Solanum lycopersicum</i> L.	a) les semences ont été obtenues au moyen d'une méthode d'extraction à l'acide appropriée ou d'une méthode équivalente; et b) i) les semences proviennent de zones connues pour être exemptes de <i>Clavibacter michiganensis</i> ssp. <i>michiganensis</i> (Smith) Davis <i>et al.</i>; ou ii) aucun symptôme de maladie causée par <i>Clavibacter michiganensis</i> ssp. <i>michiganensis</i> (Smith) Davis <i>et al.</i> n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux sur le site de production; ou iii) les semences ont fait l'objet de tests de dépistage officiels de <i>Clavibacter michiganensis</i> ssp. <i>michiganensis</i> (Smith) Davis <i>et al.</i> réalisés sur un échantillon représentatif au moyen de méthodes appropriées, et se sont révélées exemptes de l'organisme nuisible lors de ces tests.

▼ B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
<i>Xanthomonas axonopodis</i> pv. <i>phaseoli</i> (Smith) Vauterin <i>et al.</i>	<i>Phaseolus vulgaris</i> L.	a) les semences proviennent de zones connues pour être exemptes de <i>Xanthomonas axonopodis</i> pv. <i>phaseoli</i> (Smith) Vauterin <i>et al.</i>; ou b) la culture à partir de laquelle les semences ont été récoltées a fait l'objet d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns au cours de la saison végétative et s'est révélée exempte de <i>Xanthomonas axonopodis</i> pv. <i>phaseoli</i> (Smith) Vauterin <i>et al.</i>; ou c) un échantillon représentatif des semences a fait l'objet de tests et s'est révélé exempt de <i>Xanthomonas axonopodis</i> pv. <i>phaseoli</i> (Smith) Vauterin <i>et al.</i> lors de ces tests.
<i>Xanthomonas fuscans</i> subsp. <i>fuscans</i> Schaad <i>et al.</i>	<i>Phaseolus vulgaris</i> L.	a) les semences proviennent de zones connues pour être exemptes de <i>Xanthomonas fuscans</i> subsp. <i>fuscans</i> Schaad <i>et al.</i>; ou b) la culture à partir de laquelle les semences ont été récoltées a fait l'objet d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pendant la saison végétative et s'est révélée exempte de <i>Xanthomonas fuscans</i> subsp. <i>fuscans</i> Schaad <i>et al.</i>; ou c) un échantillon représentatif des semences a fait l'objet de tests et s'est révélé exempt de <i>Xanthomonas fuscans</i> subsp. <i>fuscans</i> Schaad <i>et al.</i> lors de ces tests.
<i>Xanthomonas euvesicatoria</i> Jones <i>et al.</i>	<i>Capsicum annuum</i> L.	a) les semences proviennent de zones connues pour être exemptes de <i>Xanthomonas euvesicatoria</i> Jones <i>et al.</i>; ou b) aucun symptôme de maladie causée par <i>Xanthomonas euvesicatoria</i> Jones <i>et al.</i> n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux sur le site de production; ou c) les semences ont fait l'objet de tests officiels de dépistage de <i>Xanthomonas euvesicatoria</i> Jones <i>et al.</i> réalisés sur un échantillon représentatif au moyen de méthodes appropriées, à la suite ou non d'un traitement approprié, et se sont révélées exemptes de <i>Xanthomonas euvesicatoria</i> Jones <i>et al.</i> lors de ces tests.

▼ B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
<i>Xanthomonas euvesicatoria</i> Jones <i>et al.</i>	<i>Solanum lycopersicum</i> L.	a) les semences sont obtenues par une extraction à l'acide appropriée; et b) les semences proviennent de zones connues pour être exemptes de <i>Xanthomonas euvesicatoria</i> Jones <i>et al.</i>; ou c) i) aucun symptôme de maladie causée par <i>Xanthomonas euvesicatoria</i> Jones <i>et al.</i> n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux sur le site de production; ou ii) les semences ont fait l'objet de tests officiels de dépistage de <i>Xanthomonas euvesicatoria</i> Jones <i>et al.</i> réalisés sur un échantillon représentatif au moyen de méthodes appropriées, à la suite ou non d'un traitement approprié, et se sont révélées exemptes de <i>Xanthomonas euvesicatoria</i> Jones <i>et al.</i> lors de ces tests.
<i>Xanthomonas gardneri</i> (ex Šutič) Jones <i>et al.</i>	<i>Capsicum annuum</i> L.	a) les semences proviennent de zones connues pour être exemptes de <i>Xanthomonas gardneri</i> (ex Šutič) Jones <i>et al.</i>; ou b) aucun symptôme de maladie causée par <i>Xanthomonas gardneri</i> (ex Šutič) Jones <i>et al.</i> n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible au cours du cycle complet de végétation des végétaux sur le site de production; ou c) les semences ont fait l'objet de tests officiels de dépistage de <i>Xanthomonas gardneri</i> (ex Šutič) Jones <i>et al.</i> réalisés sur un échantillon représentatif au moyen de méthodes appropriées, à la suite ou non d'un traitement approprié, et se sont révélées exemptes de <i>Xanthomonas gardneri</i> (ex Šutič) Jones <i>et al.</i> lors de ces tests.
<i>Xanthomonas gardneri</i> (ex Šutič) Jones <i>et al.</i>	<i>Solanum lycopersicum</i> L.	a) les semences sont obtenues par une extraction à l'acide appropriée; et b) les semences proviennent de zones connues pour être exemptes de <i>Xanthomonas gardneri</i> (ex Šutič) Jones <i>et al.</i>; ou

▼ B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
		c) i) aucun symptôme de maladie causée par <i>Xanthomonas gardneri</i> (ex Šutič) Jones <i>et al.</i> n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns au cours du cycle complet de végétation des végétaux sur le site de production; ou ii) les semences ont fait l'objet de tests officiels de dépistage de <i>Xanthomonas gardneri</i> (ex Šutič) Jones <i>et al.</i> réalisés sur un échantillon représentatif au moyen de méthodes appropriées, à la suite ou non d'un traitement approprié, et se sont révélées exemptes de <i>Xanthomonas gardneri</i> (ex Šutič) Jones <i>et al.</i> lors de ces tests.
<i>Xanthomonas perforans</i> Jones <i>et al.</i>	<i>Capsicum annuum</i> L.	a) les semences proviennent de zones connues pour être exemptes de <i>Xanthomonas perforans</i> Jones <i>et al.</i>; ou b) aucun symptôme de maladie causée par <i>Xanthomonas perforans</i> Jones <i>et al.</i> n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns au cours du cycle complet de végétation des végétaux sur le site de production; ou c) les semences ont fait l'objet de tests officiels de dépistage de <i>Xanthomonas perforans</i> Jones <i>et al.</i> réalisés sur un échantillon représentatif au moyen de méthodes appropriées, à la suite ou non d'un traitement approprié, et se sont révélées exemptes de <i>Xanthomonas perforans</i> Jones <i>et al.</i> lors de ces tests.
<i>Xanthomonas perforans</i> Jones <i>et al.</i>	<i>Solanum lycopersicum</i> L.	a) les semences sont obtenues par une extraction à l'acide appropriée; et b) les semences proviennent de zones connues pour être exemptes de <i>Xanthomonas perforans</i> Jones <i>et al.</i>; ou c) i) aucun symptôme de maladie causée par <i>Xanthomonas perforans</i> Jones <i>et al.</i> n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns au cours du cycle complet de végétation des végétaux sur le site de production; ou ii) les semences ont fait l'objet de tests officiels de dépistage de <i>Xanthomonas perforans</i> Jones <i>et al.</i> réalisés sur un échantillon représentatif au moyen de méthodes appropriées, à la suite ou non d'un traitement approprié, et se sont révélées exemptes de <i>Xanthomonas perforans</i> Jones <i>et al.</i> lors de ces tests.

▼ B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
<i>Xanthomonas vesicatoria</i> (ex Doidge) Vauterin <i>et al.</i>	<i>Capsicum annuum</i> L.	a) les semences proviennent de zones connues pour être exemptes de <i>Xanthomonas vesicatoria</i> (ex Doidge) Vauterin <i>et al.</i>; ou b) aucun symptôme de maladie causée par <i>Xanthomonas vesicatoria</i> (ex Doidge) Vauterin <i>et al.</i> n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns au cours du cycle complet de végétation des végétaux sur le site de production; ou c) les semences ont fait l'objet de tests officiels de dépistage de <i>Xanthomonas vesicatoria</i> (ex Doidge) Vauterin <i>et al.</i> réalisés sur un échantillon représentatif au moyen de méthodes appropriées, à la suite ou non d'un traitement approprié, et se sont révélées exemptes de <i>Xanthomonas gardneri</i> (ex Šutič) Jones <i>et al.</i> lors de ces tests.
<i>Xanthomonas vesicatoria</i> (ex Doidge) Vauterin <i>et al.</i>	<i>Solanum lycopersicum</i> L.	a) les semences sont obtenues par une extraction à l'acide appropriée; et b) les semences proviennent de zones connues pour être exemptes de <i>Xanthomonas vesicatoria</i> (ex Doidge) Vauterin <i>et al.</i>; ou c) i) aucun symptôme de maladie causée par <i>Xanthomonas vesicatoria</i> (ex Doidge) Vauterin <i>et al.</i> n'a été observé lors d'inspections visuelles réalisées à des moments opportuns au cours du cycle complet de végétation des végétaux sur le site de production; ou ii) les semences ont fait l'objet de tests officiels de dépistage de <i>Xanthomonas vesicatoria</i> (ex Doidge) Vauterin <i>et al.</i> réalisés sur un échantillon représentatif au moyen de méthodes appropriées, à la suite ou non d'un traitement approprié, et se sont révélées exemptes de <i>Xanthomonas gardneri</i> (ex Šutič) Jones <i>et al.</i> lors de ces tests.

Insectes et acariens

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Mesures
<i>Acanthoscelides obtectus</i> (Say)	<i>Phaseolus coccineus</i> L., <i>Phaseolus vulgaris</i> L.	a) un échantillon représentatif des semences a fait l'objet d'une inspection visuelle au moment le plus opportun pour détecter l'organisme nuisible, à la suite éventuellement d'un traitement approprié, et b) les semences se sont révélées exemptes d'<i>Acanthoscelides obtectus</i> (Say).

▼ B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Mesures
▼ <u>M9</u>	<i>Bruchus pisorum</i> (Linnaeus)	<i>Pisum sativum</i> L.
		a) un échantillon représentatif des semences a fait l'objet d'une inspection visuelle au moment le plus opportun pour détecter l'organisme nuisible, à la suite éventuellement d'un traitement approprié, et b) les semences se sont révélées exemptes de <i>Bruchus pisorum</i> (Linnaeus).
	<i>Bruchus rufimanus</i> Boheman	<i>Vicia faba</i> L.
		a) un échantillon représentatif des semences a fait l'objet d'une inspection visuelle au moment le plus opportun pour détecter l'organisme nuisible, à la suite éventuellement d'un traitement approprié, et b) les semences se sont révélées exemptes de <i>Bruchus rufimanus</i> Boheman.

▼ B

Nématodes

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Mesures
<i>Ditylenchus dipsaci</i> (Kuehn) Filipjev	<i>Allium cepa</i> L., <i>Allium porrum</i> L.	a) la culture a fait l'objet d'une inspection visuelle au moins une fois au moment opportun pour détecter l'organisme nuisible depuis le début du dernier cycle complet de végétation et aucun symptôme lié à <i>Ditylenchus dipsaci</i> (Kuehn) Filipjev n'a été observé; ou b) les semences récoltées se sont révélées exemptes de <i>Ditylenchus dipsaci</i> (Kuehn) Filipjev à l'issue de tests de laboratoire réalisés sur un échantillon représentatif; ou c) les plants ont subi un traitement chimique ou physique approprié contre <i>Ditylenchus dipsaci</i> (Kuehn) Filipjev et les semences se sont révélées exemptes de cet organisme nuisible à l'issue de tests de laboratoire réalisés sur un échantillon représentatif.

Virus, viroïdes, maladies apparentées aux viroses et phytoplasmes

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Mesures
Virus de la mosaïque du pépino	<i>Solanum lycopersicum</i> L.	a) les semences ont été obtenues au moyen d'une méthode d'extraction à l'acide appropriée ou d'une méthode équivalente, et; b) i) les semences proviennent de zones dans lesquelles le virus de la mosaïque du pépino n'est pas présent; ou

▼B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Mesures
		ii) aucun symptôme de maladies causées par le virus de la mosaïque du pépino n'a été observé sur les végétaux sur le lieu de production au cours de leur cycle complet de végétation; ou iii) les semences ont fait l'objet de tests de dépistage officiels du virus de la mosaïque du pépino réalisés sur un échantillon représentatif au moyen de méthodes appropriées, et se sont révélées exemptes de l'organisme nuisible lors de ces tests.
Viroïde du tubercule en fuseau de la pomme de terre	<i>Capsicum annuum</i> L., <i>Solanum lycopersicum</i> L.	a) i) les semences proviennent de zones dans lesquelles la présence du viroïde du tubercule en fuseau de la pomme de terre n'est pas connue; ou ii) aucun symptôme de maladies causées par le viroïde du tubercule en fuseau de la pomme de terre n'a été observé sur les végétaux sur le lieu de production au cours de leur cycle complet de végétation; ou iii) les semences ont fait l'objet de tests de dépistage officiels du viroïde du tubercule en fuseau de la pomme de terre réalisés sur un échantillon représentatif au moyen de méthodes appropriées, et se sont révélées exemptes de l'organisme nuisible lors de ces tests.

PARTIE F

Mesures visant à prévenir la présence d'ORNQ sur les plants de pommes de terre

L'autorité compétente ou, si cela est nécessaire, l'opérateur professionnel sous la supervision officielle de l'autorité compétente, effectue les contrôles et prend toute autre mesure afin de s'assurer du respect des exigences concernant les ORNQ et les végétaux destinés à la plantation correspondants, prévues dans le tableau ci-après.

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
Jambe noire (<i>Dickeya</i> Samson <i>et al.</i> spp.; <i>Pectobacterium</i> Waldee emend. Hauben <i>et al.</i> spp.)	<i>Solanum tuberosum</i> L.	a) dans le cas des plants de pommes de terre prébase: les inspections officielles montrent qu'ils sont issus de plantes mères qui sont exemptes de <i>Dickeya</i> Samson <i>et al.</i> spp. et de <i>Pectobacterium</i> Waldee emend. Hauben <i>et al.</i> spp.; b) pour toutes les catégories: les plantes sur pied ont fait l'objet d'une inspection sur pied officielle par les autorités compétentes.

▼B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
<i>Candidatus Liberibacter solanacearum</i> Liefting <i>et al.</i>	<i>Solanum tuberosum</i> L.	a) dans le cas des plants de pommes de terre prébase: les inspections officielles montrent qu'ils sont issus de plantes mères qui sont exemptes de <i>Candidatus Liberibacter solanacearum</i> Liefting <i>et al.</i>; b) pour toutes les catégories: i) les végétaux ont été produits dans des zones connues pour être exemptes de <i>Candidatus Liberibacter solanacearum</i> Liefting <i>et al.</i>, en tenant compte de la présence éventuelle des vecteurs; ou ii) aucun symptôme lié à <i>Candidatus Liberibacter solanacearum</i> Liefting <i>et al.</i> n'a été observé lors des inspections officielles effectuées par les autorités compétentes sur les plantes sur pied du site de production depuis le début du dernier cycle complet de végétation.
<i>Candidatus Phytoplasma solani</i> Quaglino <i>et al.</i>	<i>Solanum tuberosum</i> L.	a) dans le cas des plants de pommes de terre prébase: les inspections officielles montrent qu'ils sont issus de plantes mères qui sont exemptes de <i>Candidatus Phytoplasma solani</i> Quaglino <i>et al.</i>; b) pour toutes les catégories: i) aucun symptôme lié à <i>Candidatus Phytoplasma solani</i> Quaglino <i>et al.</i> n'a été observé sur le lieu de production lors d'inspections visuelles réalisées depuis le début du dernier cycle complet de végétation; ou ii) tout végétal du site de production présentant des symptômes a été arraché, y compris les tubercules issus du tubercule mère, et détruit, et pour tout stock pour lequel des symptômes ont été observés dans la culture sur pied, des tests officiels sur les tubercules après récolte ont été effectués pour chaque lot afin de confirmer l'absence de <i>Candidatus Phytoplasma solani</i> Quaglino <i>et al.</i>
Symptômes de mosaïque causés par des virus et symptômes causés par: — le virus de l'enroulement de la pomme de terre	<i>Solanum tuberosum</i> L.	a) dans le cas des plants de pommes de terre prébase: ils sont issus de plantes mères exemptes du virus A de la pomme de terre, du virus M de la pomme de terre, du virus S de la pomme de terre, du virus X de la pomme de terre, du virus Y de la pomme de terre et du virus de l'enroulement de la pomme de terre. Lorsque des méthodes de micropropagation sont utilisées, le respect des dispositions du présent point est vérifié par la réalisation de tests officiels ou de tests sous supervision officielle sur la plante mère. Lorsque des méthodes de sélection clonale sont utilisées, le respect des dispositions du présent point est vérifié par la réalisation de tests officiels ou de tests sous supervision officielle sur le stock clonal; b) pour toutes les catégories: les plantes sur pied ont fait l'objet d'une inspection officielle par les autorités compétentes.

▼ B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
Viroïde du tubercule en fuseau de la pomme de terre	<i>Solanum tuberosum</i> L.	a) dans le cas du stock clonal: les tests officiels ou tests réalisés sous supervision officielle ont montré qu'il est issu de plantes mères exemptes du viroïde du tubercule en fuseau de la pomme de terre; b) dans le cas des plants de pommes de terre prébase et de base: aucun symptôme du viroïde du tubercule en fuseau de la pomme de terre n'a été décelé; ou pour chaque lot, des tests officiels sur les tubercules après récolte ont été effectués et ces tubercules se sont révélés exempts du viroïde du tubercule en fuseau de la pomme de terre; c) dans le cas des plants de pommes de terre certifiés, l'inspection visuelle officielle a montré qu'ils sont exempts de l'organisme nuisible et des tests sont effectués si un symptôme quelconque lié à cet organisme nuisible est observé.

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
Symptômes causés par une infection virale	<i>Solanum tuberosum</i> L.	Lors de l'inspection officielle de la descendance directe, le nombre de végétaux symptomatiques ne dépasse pas le pourcentage indiqué à l'annexe IV.

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
<i>Candidatus Liberibacter solanacearum</i> Liefting <i>et al.</i>	<i>Solanum tuberosum</i> L.	L'autorité compétente a soumis les lots à une inspection officielle et confirme qu'ils sont conformes aux dispositions applicables de l'annexe IV, à moins que le lot ait été produit à partir de végétaux conformes au point b) i) de la troisième colonne de la deuxième ligne du premier tableau figurant à l'annexe V, partie F.

▼ B

<i>Ditylenchus destructor</i> Thorne	<i>Solanum tuberosum</i> L.	L'autorité compétente a soumis les lots à une inspection officielle et confirme qu'ils sont conformes aux dispositions applicables de l'annexe IV.
Rhizoctone brun touchant les tubercules sur plus de 10 % de leur surface, causé par <i>Thanatephorus cucumeris</i> (A.B. Frank) Donk	<i>Solanum tuberosum</i> L.	L'autorité compétente a soumis les lots à une inspection officielle et confirme qu'ils sont conformes aux dispositions applicables de l'annexe IV.
Gale poudreuse touchant les tubercules sur plus de 10 % de leur surface, causée par <i>Spongospora subterranea</i> (Wallr.) Lagerh.	<i>Solanum tuberosum</i> L.	L'autorité compétente a soumis les lots à une inspection officielle et confirme qu'ils sont conformes aux dispositions applicables de l'annexe IV.

▼B

En outre, les autorités compétentes effectuent des inspections officielles afin de garantir que la présence d'ORNQ sur les plantes sur pied ne dépasse pas les seuils fixés dans le tableau ci-après:

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation (genre ou espèce)	Seuil pour les plantes sur pied en ce qui concerne les plants de pommes de terre prébase		Seuil pour les plantes sur pied en ce qui concerne les plants de pommes de terre de base	Seuil pour les plantes sur pied en ce qui concerne les plants de pommes de terre certifiés
		PBTC	PB		
Jambe noire (<i>Dickeya</i> Samson <i>et al. spp.</i> [1DICKG]; <i>Pectobacterium</i> Waldee emend. Hauben <i>et al. spp.</i> [1PECBG])	<i>Solanum tuberosum</i> L.	0 %	0 %	1,0 %	4,0 %
<i>Candidatus</i> Liberibacter <i>solanacearum</i> Lief-ting <i>et al.</i> [LIBEPS]	<i>Solanum tuberosum</i> L.	0 %	0 %	0 %	0 %
<i>Candidatus</i> Phytoplasma <i>solani</i> Quaglino <i>et al.</i> [PHYPSO]	<i>Solanum tuberosum</i> L.	0 %	0 %	0 %	0 %
Symptômes de mosaïque causés par des virus et symptômes causés par le virus de l'enroulement de la pomme de terre [PLRV00]	<i>Solanum tuberosum</i> L.	0 %	0,1 %	0,8 %	6,0 %
Viroïde du tubercule en fuseau de la pomme de terre [PSTVD0]	<i>Solanum tuberosum</i> L.	0 %	0 %	0 %	0 %

PARTIE G

Mesures visant à prévenir la présence d'ORNQ sur les semences de plantes oléagineuses et à fibres
1. Inspection de la culture

- 1) L'autorité compétente, ou l'opérateur professionnel sous la supervision officielle de l'autorité compétente, effectue des inspections sur pied de la culture à partir de laquelle les semences de plantes oléagineuses et à fibres sont produites, afin de garantir que la présence d'ORNQ ne dépasse pas les seuils fixés dans le tableau ci-après:

Champignons et oomycètes				
ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation (genre ou espèce)	Seuils pour la production de semences prébase	Seuils pour la production de semences de base	Seuils pour la production de semences certifiées
<i>Plasmopara halstedii</i> (Farlow) Berlese & de Toni [PLASHA]	<i>Helianthus annuus</i> L.	0 %	0 %	0 %

L'autorité compétente peut autoriser des inspecteurs, autres que les opérateurs professionnels, à effectuer les inspections sur pied en son nom et sous sa supervision officielle.

▼B

- 2) Ces inspections sur pied sont effectuées lorsque l'état et le stade de développement de la culture permettent une inspection adéquate.

Au moins une inspection sur pied est réalisée par an, au moment le plus opportun pour détecter les ORNQ concernés.

- 3) L'autorité compétente détermine la taille, le nombre et la répartition des parties du champ à inspecter conformément aux méthodes appropriées.

La proportion des cultures destinées à la production de semences devant faire l'objet d'une inspection officielle par l'autorité compétente est d'au moins 5 %.

2 Échantillonnage et analyse des semences de plantes oléagineuses et à fibres

- 1) L'autorité compétente:

- a) prélève officiellement des échantillons de semences à partir des lots de semences de plantes oléagineuses et à fibres;
- b) autorise certaines personnes à prélever les échantillons de semences en son nom et sous sa supervision officielle;
- c) compare les échantillons de semences qu'elle a prélevés elle-même avec ceux prélevés à partir du même lot de semences par les personnes chargées de prélever les échantillons de semences sous sa supervision officielle;
- d) supervise les performances des personnes chargées de prélever les échantillons de semences, comme prévu au point b).

- 2) L'autorité compétente ou l'opérateur professionnel sous supervision officielle procède à un échantillonnage et à une analyse des semences de plantes oléagineuses et à fibres conformément aux méthodes internationales actualisées.

Sauf en cas d'échantillonnage automatique, l'autorité compétente procède à un échantillonnage sur une proportion d'au moins 5 % des lots de semences présentés à la certification. Cette proportion est répartie aussi régulièrement que possible entre les personnes physiques et morales qui présentent des semences à la certification, et entre les espèces présentées, mais peut aussi viser à éliminer certains doutes.

- 3) En cas d'échantillonnage automatique, les procédures appropriées sont appliquées et cet échantillonnage fait l'objet d'une supervision officielle.
- 4) Aux fins de l'examen des semences pour la certification et de l'examen des semences commerciales, les échantillons sont prélevés sur des lots homogènes. En ce qui concerne le poids des lots et des échantillons, le tableau de l'annexe III de la directive 2002/57/CE s'applique.

3. Mesures supplémentaires pour les semences de plantes oléagineuses et à fibres

L'autorité compétente, ou l'opérateur professionnel sous la supervision officielle de l'autorité compétente, effectue les inspections supplémentaires suivantes et prend toute autre mesure afin de s'assurer du respect des exigences concernant les ORNQ et les végétaux destinés à la plantation correspondants:

- 1) Mesures concernant les semences d'*Helianthus annuus* L. afin de prévenir la présence de *Plasmopara halstedii*

- a) les semences d'*Helianthus annuus* L. proviennent de zones connues pour être exemptes de *Plasmopara halstedii*;

ou

- b) aucun symptôme lié à *Plasmopara halstedii* n'a été observé sur le site de production au cours d'au moins deux inspections, réalisées à des moments opportuns pendant la saison végétative;

ou

▼B

- c) i) le site de production a fait l'objet d'au moins deux inspections sur pied à des moments opportuns pour détecter l'organisme nuisible pendant la saison végétative; et
 - ii) pas plus de 5 % des végétaux ont présenté des symptômes liés à *Plasmopara halstedii* lors des inspections sur pied, et tous les végétaux présentant des symptômes liés à *Plasmopara halstedii* ont été enlevés et détruits immédiatement après inspection; et
 - iii) lors de l'inspection finale, aucun végétal ne présentait de symptômes liés à *Plasmopara halstedii*;
 ou
 - d) i) le site de production a fait l'objet d'au moins deux inspections sur pied à des moments opportuns pendant la saison végétative; et
 - ii) tous les végétaux présentant des symptômes liés à *Plasmopara halstedii* ont été enlevés et détruits immédiatement après inspection; et
 - iii) lors de l'inspection finale, aucun végétal ne présentait de symptômes liés à *Plasmopara halstedii*, et un échantillon représentatif de chaque lot a fait l'objet de tests et s'est révélé exempt de *Plasmopara halstedii* ou les semences ont fait l'objet d'un traitement approprié dont l'efficacité est avérée contre toutes les souches connues de *Plasmopara halstedii* (Farlow) Berlese & de Toni.
- 2) Mesures concernant les semences d'*Helianthus annuus* L. et de *Linum usitatissimum* L. afin de prévenir la présence de *Botrytis cinerea*
 - a) un traitement des semences autorisé pour une utilisation contre *Botrytis cinerea* a été appliqué;
 ou
 - b) la tolérance prescrite pour les semences est respectée, comme le démontre un test de laboratoire réalisé sur un échantillon représentatif.
- 3) Mesures concernant les semences de *Glycine max* (L.) Merrill afin de prévenir la présence de *Diaporthe caulivora* (*Diaporthe phaseolorum* var. *caulivora*)
 - a) un traitement des semences autorisé pour une utilisation contre *Diaporthe caulivora* (*Diaporthe phaseolorum* var. *caulivora*) a été appliqué;
 ou
 - b) la tolérance prescrite pour les semences est respectée, comme le démontre un test de laboratoire réalisé sur un échantillon représentatif.
- 4) Mesures concernant les semences de *Glycine max* (L.) Merrill afin de prévenir la présence de *Diaporthe* var. *sojae*
 - a) un traitement des semences autorisé pour une utilisation contre *Diaporthe* var. *sojae* a été appliqué;
 ou
 - b) la tolérance prescrite pour les semences est respectée, comme le démontre un test de laboratoire réalisé sur un échantillon représentatif.
- 5) Mesures concernant les semences de *Linum usitatissimum* L. afin de prévenir la présence de *Alternaria linicola*
 - a) un traitement des semences autorisé pour une utilisation contre *Alternaria linicola* a été appliqué;
 ou
 - b) la tolérance prescrite pour les semences est respectée, comme le démontre un test de laboratoire réalisé sur un échantillon représentatif.

▼B

- 6) Mesures concernant les semences de *Linum usitatissimum* L. afin de prévenir la présence de *Boeremia exigua* var. *linicola*
- a) un traitement des semences autorisé pour une utilisation contre *Boeremia exigua* var. *linicola* a été appliqué;
- ou
- b) la tolérance prescrite pour les semences est respectée, comme le démontre un test de laboratoire réalisé sur un échantillon représentatif.
- 7) Mesures concernant les semences de *Linum usitatissimum* L. afin de prévenir la présence de *Colletotrichum lini*
- a) un traitement des semences autorisé pour une utilisation contre *Colletotrichum lini* a été appliqué;
- ou
- b) la tolérance prescrite pour les semences est respectée, comme le démontre un test de laboratoire réalisé sur un échantillon représentatif.
- 8) Mesures concernant les semences de *Linum usitatissimum* L. afin de prévenir la présence de *Fusarium* (genre anamorphique) autre que *Fusarium oxysporum* f. sp. *albedinis* (Kill. & Maire) W.L. Gordon et *Fusarium circinatum* Nirenberg & O'Donnell.
- a) un traitement des semences autorisé pour une utilisation contre *Fusarium* (genre anamorphique), autre que *Fusarium oxysporum* f. sp. *albedinis* (Kill. & Maire) W.L. Gordon et *Fusarium circinatum* Nirenberg & O'Donnell a été appliqué;
- ou
- b) la tolérance prescrite pour les semences est respectée, comme le démontre un test de laboratoire réalisé sur un échantillon représentatif.

PARTIE H**Mesures visant à prévenir la présence d'ORNQ sur les matériels de multiplication de légumes et les plants de légumes, à l'exclusion des semences****Inspection visuelle**

L'autorité compétente, ou l'opérateur professionnel sous la supervision officielle de l'autorité compétente, effectue les contrôles et prend toute autre mesure afin de s'assurer que:

- a) les végétaux apparaissent au moins, sur la base d'une inspection visuelle, comme étant pratiquement exempts d'organismes nuisibles énumérés dans le tableau du présent point, pour le genre ou l'espèce concerné.
- b) tout végétal présentant des signes ou symptômes visibles liés aux organismes nuisibles énumérés dans les tableaux du présent point, au stade de la culture, a été soumis à un traitement approprié dès l'apparition du signe ou du symptôme ou, le cas échéant, a été éliminé.
- c) pour les bulbes d'échalotes et d'aulx, les végétaux sont issus directement de matériels qui, au stade de la culture, ont été contrôlés et se sont révélés pratiquement exempts de tout organisme nuisible énuméré dans les tableaux du présent point.

En outre, l'autorité compétente, ou l'opérateur professionnel sous la supervision officielle de l'autorité compétente, effectue les contrôles et prend toute autre mesure afin de s'assurer du respect des exigences concernant les ORNQ et les végétaux destinés à la plantation correspondants, prévues dans le tableau ci-après:

Bactéries		
ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
<i>Clavibacter michiganensis</i> ssp. <i>michiganensis</i> (Smith) Davis <i>et al.</i>	<i>Solanum lycopersicum</i> L.	Les végétaux ont été cultivés à partir de semences qui sont conformes aux exigences fixées à l'annexe V, partie E, et ont été maintenus exempts de toute infection au moyen de mesures d'hygiène appropriées.

▼ B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
<i>Xanthomonas euvesicatoria</i> Jones <i>et al.</i>	<i>Capsicum annuum</i> L., <i>Solanum lycopersicum</i> L.	a) les plants ont été cultivés à partir de semences qui répondent aux exigences énoncées à la partie E pour les semences de légumes; et b) les jeunes plants ont été maintenus dans des conditions d'hygiène appropriées afin de prévenir toute infection.
<i>Xanthomonas gardneri</i> (ex Šutič 1957) Jones <i>et al.</i>	<i>Capsicum annuum</i> L., <i>Solanum lycopersicum</i> L.	a) les plants ont été cultivés à partir de semences qui répondent aux exigences énoncées à la partie E pour les semences de légumes; et b) les jeunes plants ont été maintenus dans des conditions d'hygiène appropriées afin de prévenir toute infection.
<i>Xanthomonas perforans</i> Jones <i>et al.</i>	<i>Capsicum annuum</i> L., <i>Solanum lycopersicum</i> L.	a) les plants ont été cultivés à partir de semences qui répondent aux exigences énoncées à la partie E pour les semences de légumes; et b) les jeunes plants ont été maintenus dans des conditions d'hygiène appropriées afin de prévenir toute infection.
<i>Xanthomonas vesicatoria</i> (ex Doidge) Vauterin <i>et al.</i>	<i>Capsicum annuum</i> L., <i>Solanum lycopersicum</i> L.	a) les plants ont été cultivés à partir de semences qui répondent aux exigences énoncées à la partie E pour les semences de légumes; et b) les jeunes plants ont été maintenus dans des conditions d'hygiène appropriées afin de prévenir toute infection.

Champignons et oomycètes

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
<i>Fusarium</i> Link (genre anamorphique) autre que <i>Fusarium oxysporum</i> f. sp. <i>albedinis</i> (Kill. & Maire) W.L. Gordon et <i>Fusarium circinatum</i> Nirenberg & O'Donnell	<i>Asparagus officinalis</i> L.	a) i) la culture a fait l'objet d'une inspection visuelle à un moment opportun pour la détection de l'organisme nuisible pendant la saison végétative, un échantillon représentatif des végétaux a été déraciné et aucun symptôme lié à <i>Fusarium</i> Link n'a été observé; ou ii) la culture a fait l'objet d'une inspection visuelle au moins deux fois à des moments opportuns pour la détection de l'organisme nuisible pendant la saison végétative, les végétaux présentant des symptômes liés à <i>Fusarium</i> Link ont été arrachés immédiatement et aucun symptôme n'a été observé lors d'une inspection finale de la culture; et b) les griffes ont fait l'objet d'une inspection visuelle avant le mouvement et aucun symptôme lié à <i>Fusarium</i> Link n'a été observé.
<i>Helicobasidium brebissonii</i> (Desm.) Donk	<i>Asparagus officinalis</i> L.	a) i) la culture a fait l'objet d'une inspection visuelle à un moment opportun pour la détection de l'organisme nuisible pendant la saison végétative, un échantillon représentatif des végétaux a été déraciné et aucun symptôme lié à <i>Helicobasidium brebissonii</i> (Desm.) Donk n'a été observé; ou ii) la culture a fait l'objet d'une inspection visuelle au moins deux fois à des moments opportuns pour la détection de l'organisme nuisible pendant la saison végétative, les végétaux présentant des symptômes liés à <i>Helicobasidium brebissonii</i> (Desm.) Donk ont été arrachés immédiatement et aucun symptôme n'a été observé lors d'une inspection finale de la culture; et b) les griffes ont fait l'objet d'une inspection visuelle avant le mouvement et aucun symptôme lié à <i>Helicobasidium brebissonii</i> (Desm.) Donk n'a été observé.

▼ B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
<i>Stromatinia cepivora</i> Berk.	<i>Allium cepa</i> L., <i>Allium fistulosum</i> L., <i>Allium porrum</i> L.	a) les végétaux sont des plants repiqués placés dans des godets et cultivés dans un milieu exempt de <i>Stromatinia cepivora</i> Berk.; ou b) i) — la culture a fait l'objet d'une inspection visuelle à un moment opportun pour la détection de l'organisme nuisible pendant la saison végétative et aucun symptôme lié à <i>Stromatinia cepivora</i> Berk. n'a été observé; ou — la culture a fait l'objet d'une inspection visuelle à un moment opportun pour la détection de l'organisme nuisible pendant la saison végétative, les végétaux présentant des symptômes liés à <i>Stromatinia cepivora</i> Berk. ont été arrachés immédiatement et aucun symptôme n'a été observé lors d'une inspection finale supplémentaire de la culture; et ii) les végétaux ont fait l'objet d'une inspection visuelle avant le mouvement et aucun symptôme lié à <i>Stromatinia cepivora</i> Berk. n'a été observé.
<i>Stromatinia cepivora</i> Berk.	<i>Allium sativum</i> L.	a) i) la culture a fait l'objet d'une inspection visuelle à un moment opportun pour la détection de l'organisme nuisible pendant la saison végétative et aucun symptôme lié à <i>Stromatinia cepivora</i> Berk. n'a été observé; ou ii) la culture a fait l'objet d'une inspection visuelle à un moment opportun pour la détection de l'organisme nuisible pendant la saison végétative, les végétaux présentant des symptômes liés à <i>Stromatinia cepivora</i> Berk. ont été arrachés immédiatement et aucun symptôme n'a été observé lors d'une inspection finale supplémentaire de la culture; et b) les végétaux ont fait l'objet d'une inspection visuelle avant le mouvement et aucun symptôme lié à <i>Stromatinia cepivora</i> Berk. n'a été observé.
<i>Verticillium dahliae</i> Kleb. [VERTDA]	<i>Cynara cardunculus</i> L.	a) les plantes mères sont issues de matériels ayant fait l'objet de tests pour des agents pathogènes; et b) les végétaux ont été cultivés sur un site de production dont l'historique des cultures est connu, sans présence connue de <i>Verticillium dahliae</i> Kleb. à ce jour; et c) les végétaux ont fait l'objet d'une inspection visuelle à des moments opportuns depuis le début du dernier cycle complet de végétation et se sont révélés exempts de symptômes liés à <i>Verticillium dahliae</i> Kleb.

Nématodes

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
<i>Ditylenchus dipsaci</i> (Kuehn) Filipjev	<i>Allium cepa</i> L., <i>Allium sativum</i> L.	Dans le cas de végétaux autres que les végétaux destinés à la production d'une culture commerciale: a) la culture a fait l'objet d'une inspection visuelle au moins une fois à un moment opportun pour détecter l'organisme nuisible depuis le début du dernier cycle complet de végétation et aucun symptôme lié à <i>Ditylenchus dipsaci</i> (Kuehn) Filipjev n'a été observé; ou

▼B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
		b) i) la culture a fait l'objet d'une inspection visuelle au moins une fois à un moment opportun pour détecter l'organisme nuisible depuis le début du dernier cycle complet de végétation et pas plus de 2 % des végétaux ont présenté des symptômes liés à une infestation causée par <i>Ditylenchus dipsaci</i> (Kuehn) Filipjev, et ii) les végétaux qui se sont révélés infestés par ledit organisme nuisible ont été arrachés immédiatement, et iii) les végétaux se sont ensuite révélés exempts de cet organisme nuisible sur la base de tests de laboratoire réalisés sur un échantillon représentatif; ou c) les végétaux ont subi un traitement chimique ou physique approprié contre <i>Ditylenchus dipsaci</i> (Kuehn) Filipjev et se sont révélés exempts de cet organisme nuisible à l'issue de tests de laboratoire réalisés sur un échantillon représentatif. Dans le cas de végétaux destinés à la production d'une culture commerciale: a) la culture a fait l'objet d'une inspection visuelle au moins une fois à un moment opportun pour détecter l'organisme nuisible depuis le début du dernier cycle complet de végétation et aucun symptôme lié à <i>Ditylenchus dipsaci</i> (Kuehn) Filipjev n'a été observé; ou b) i) la culture a fait l'objet d'une inspection au moins une fois à un moment opportun pour détecter l'organisme nuisible depuis le début du dernier cycle complet de végétation; ii) les végétaux présentant des symptômes liés à <i>Ditylenchus dipsaci</i> (Kuehn) Filipjev ont été arrachés immédiatement, et iii) les végétaux se sont révélés exempts de cet organisme nuisible à l'issue de tests de laboratoire réalisés sur un échantillon représentatif; ou c) les végétaux ont subi un traitement physique ou chimique approprié et se sont révélés exempts de <i>Ditylenchus dipsaci</i> (Kuehn) Filipjev à l'issue de tests de laboratoire réalisés sur un échantillon représentatif.

Virus, viroïdes, maladies apparentées aux viroses et phytoplasmes

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
Virus de la striure du poireau	<i>Allium sativum</i> L.	a) la culture a fait l'objet d'une inspection visuelle au moins une fois à un moment opportun pour détecter l'organisme nuisible depuis le début du dernier cycle complet de végétation et aucun symptôme du virus de la striure du poireau n'a été observé; ou

▼B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
		b) la culture a fait l'objet d'une inspection visuelle au moins une fois à un moment opportun pour détecter l'organisme nuisible depuis le début du dernier cycle complet de végétation, au cours de laquelle pas plus de 10 % des végétaux ont présenté des symptômes du virus de la striure du poireau, ces végétaux ayant été arrachés immédiatement, et pas plus de 1 % des végétaux ont présenté des symptômes lors d'une inspection finale.
Virus de la bigarrure de l'oignon	<i>Allium cepa</i> L., <i>Allium sativum</i> L.	a) la culture a fait l'objet d'une inspection visuelle au moins une fois à un moment opportun depuis le début du dernier cycle complet de végétation et aucun symptôme du virus de la bigarrure de l'oignon n'a été observé; ou b) i) la culture a fait l'objet d'une inspection visuelle au moins une fois à un moment opportun pour détecter l'organisme nuisible depuis le début du dernier cycle complet de végétation, au cours de laquelle pas plus de 10 % des végétaux ont présenté des symptômes du virus de la bigarrure de l'oignon; et ii) les végétaux qui se sont révélés infestés par ledit organisme nuisible ont été arrachés immédiatement; et iii) pas plus de 1 % des végétaux ont présenté des symptômes liés à cet organisme nuisible lors d'une inspection finale.
Viroïde du tubercule en fuseau de la pomme de terre	<i>Capsicum annuum</i> L., <i>Solanum lycopersicum</i> L.	a) aucun symptôme de maladies causées par le viroïde du tubercule en fuseau de la pomme de terre n'a été observé sur les végétaux sur le lieu de production au cours de leur cycle complet de végétation; ou b) les végétaux ont fait l'objet de tests de dépistage officiels du viroïde du tubercule en fuseau de la pomme de terre réalisés sur un échantillon représentatif, au moyen de méthodes appropriées, et se sont révélés exempts de cet organisme nuisible lors des tests en question.
Tospovirus de la maladie bronzée de la tomate	<i>Capsicum annuum</i> L., <i>Lactuca sativa</i> L., <i>Solanum lycopersicum</i> L., <i>Solanum melongena</i> L.	a) les végétaux ont été cultivés sur un site de production qui a été soumis à un régime de surveillance des vecteurs thrips pertinents (<i>Frankliniella occidentalis</i> Pergande et <i>Thrips tabaci</i> Lindeman) et, en cas de détection de ces vecteurs, des traitements appropriés sont appliqués afin d'assurer une élimination efficace de leurs populations; et b) i) aucun symptôme du tospovirus de la maladie bronzée de la tomate n'a été observé sur les végétaux sur le site de production pendant la période de végétation en cours; ou ii) tout végétal du site de production présentant des symptômes du tospovirus de la maladie bronzée de la tomate pendant la période de végétation en cours a été arraché et un échantillon représentatif des végétaux à déplacer a fait l'objet de tests et s'est révélé exempt de cet organisme nuisible.

▼B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
Virus des feuilles jaunes en cuillère de la tomate	<i>Solanum lycopersicum</i> L.	a) aucun symptôme du virus des feuilles jaunes en cuillère de la tomate n'a été observé sur les végétaux; ou b) aucun symptôme des feuilles jaunes en cuillère de la tomate n'a été observé sur le lieu de production.

PARTIE I

Mesures visant à prévenir la présence d'ORNQ sur les semences de *Solanum tuberosum* L.

L'autorité compétente, ou l'opérateur professionnel sous la supervision officielle de l'autorité compétente, effectue les contrôles et prend toute autre mesure afin de s'assurer du respect des exigences suivantes concernant la présence d'ORNQ sur les semences de *Solanum tuberosum*:

- a) les semences proviennent de zones dans lesquelles la présence du viroïde du tubercule en fuseau de la pomme de terre n'est pas connue; ou
- b) aucun symptôme de maladies causées par le viroïde du tubercule en fuseau de la pomme de terre n'a été observé sur les végétaux sur le lieu de production au cours de leur cycle complet de végétation; ou
- c) les végétaux ont fait l'objet de tests de dépistage officiels du viroïde du tubercule en fuseau de la pomme de terre réalisés sur un échantillon représentatif au moyen de méthodes appropriées, et se sont révélés exempts de cet organisme nuisible lors des tests en question.

PARTIE J

Mesures visant à prévenir la présence d'ORNQ sur les végétaux destinés à la plantation d'*Humulus lupulus* L., à l'exclusion des semences

L'autorité compétente, ou l'opérateur professionnel sous la supervision officielle de l'autorité compétente, effectue les contrôles et prend toute autre mesure afin de s'assurer du respect des exigences concernant les ORNQ et les végétaux destinés à la plantation correspondants, prévues dans la troisième colonne du tableau ci-après.

►M9 Champignons et oomycètes ◀

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Mesures
<i>Verticillium dahliae</i> Kleb. [VERTDA]	<i>Humulus lupulus</i> L.	a) les végétaux destinés à la plantation sont issus de plantes mères qui ont fait l'objet d'une inspection visuelle réalisée au moment le plus opportun et qui se sont révélées exemptes de <i>Verticillium dahliae</i> ; et b) i) les végétaux destinés à la plantation ont été produits sur un lieu de production connu pour être exempt de <i>Verticillium dahliae</i> ; ou ii) — les végétaux destinés à la plantation ont été isolés des cultures de production d' <i>Humulus lupulus</i> ; et — le site de production s'est révélé exempt de <i>Verticillium dahliae</i> au cours de la dernière saison végétative complète sur la base d'une inspection visuelle du feuillage, réalisée aux moments opportuns; et — l'historique des champs concernant les maladies des cultures et des sols a été consigné et une période de repos concernant les végétaux hôtes d'au moins quatre ans a été respectée entre la confirmation de la présence de <i>Verticillium dahliae</i> et la plantation suivante.

▼ B

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Mesures
<i>Verticillium nonalfalfae</i> Inderbitzin, H.W. Platt, Bostock, R.M. Davis & K.V. Subbarao [VERTNO]	<i>Humulus lupulus</i> L.	a) les végétaux destinés à la plantation sont issus de plantes mères qui ont fait l'objet d'une inspection visuelle réalisée au moment le plus opportun et qui se sont révélées exemptes de <i>Verticillium nonalfalfae</i>; et b) i) les végétaux destinés à la plantation ont été produits sur un lieu de production connu pour être exempt de <i>Verticillium nonalfalfae</i>; ou ii) — les végétaux destinés à la plantation ont été isolés des cultures de production d'<i>Humulus lupulus</i>; et — le site de production s'est révélé exempt de <i>Verticillium nonalfalfae</i> au cours de la dernière saison végétative complète sur la base d'une inspection visuelle du feuillage, réalisée aux moments opportuns; et — l'historique des champs concernant les maladies des cultures et des sols a été consigné et une période de repos concernant les végétaux hôtes d'au moins quatre ans a été respectée entre la confirmation de la présence de <i>Verticillium nonalfalfae</i> et la plantation suivante.

▼ M9**Virus, viroïdes, maladies apparentées aux viroses et phytoplasmes**

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
Citrus bark cracking viroid [CBCVD0]	<i>Humulus lupulus</i> L.	a) les végétaux ont été produits dans des zones déclarées exemptes de Citrus bark cracking viroid par l'autorité compétente conformément aux normes internationales pour les mesures phytosanitaires pertinentes ou b) i) le lieu de production s'est révélé exempt de Citrus bark cracking viroid au cours des deux dernières saisons végétatives complètes sur la base d'une inspection visuelle des végétaux réalisée au moment le plus opportun pour détecter l'organisme nuisible, et des mesures d'hygiène appropriées ont été mises en place sur le lieu de production afin de prévenir la transmission mécanique et ii) les végétaux destinés à la plantation sont issus de plantes mères exemptes de Citrus bark cracking viroid et — dans le cas des plantes mères maintenues sur un site de production matériellement protégé contre des sources d'infection par le Citrus bark cracking viroid, les plantes mères ont fait l'objet d'une inspection visuelle, d'un échantillonnage et de tests chaque année au moment le plus opportun pour détecter la présence du Citrus bark cracking viroid de telle sorte que la totalité des plantes mères soit analysée dans un laps de temps de cinq ans ou — dans le cas des plantes mères qui n'ont pas été maintenues sur un site de production matériellement protégé contre des sources d'infection par le Citrus bark cracking viroid, les plantes mères se sont révélées exemptes de Citrus bark cracking viroid au cours des cinq dernières saisons végétatives complètes sur la base d'une inspection visuelle des végétaux réalisée au moment le plus opportun pour détecter l'organisme nuisible et

▼ M9

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Exigences
		— un échantillon représentatif de plantes mères a été analysé au moment le plus opportun pour détecter l'organisme nuisible au cours des 12 derniers mois et s'est révélé exempt de Citrus bark cracking viroid et — les plantes mères ont été isolées de tout <i>Humulus lupulus</i> L. cultivé sur des lieux de production voisins situés à une distance d'au moins 20 m et iii) dans le cas de la production de végétaux racinés destinés à la plantation à déplacer, le site de production utilisé pour l'enracinement — a été isolé des cultures de production d'<i>Humulus lupulus</i> L. situées à 20 m au moins ou — a été matériellement protégé des sources d'infection par le Citrus bark cracking viroid.

PARTIE K

Mesures visant à prévenir la présence d'ORNQ sur les matériels de multiplication de fruits et les plantes fruitières destinées à la production de fruits d'*Actinidia* Lindl, à l'exclusion des semences

L'autorité compétente, ou l'opérateur professionnel sous la supervision officielle de l'autorité compétente, effectue les contrôles et prend toute autre mesure afin de s'assurer du respect des exigences concernant l'ORNQ et les végétaux destinés à la plantation correspondants, prévues dans la troisième colonne du tableau ci-après.

Bactéries

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Mesures
<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>actinidiae</i> Takikawa, Serizawa, Ichikawa, Tsuyumu & Goto [PSDMAK]	<i>Actinidia</i> Lindl.	a) les matériels de multiplication et les plantes fruitières ont été produits dans des zones déclarées exemptes de <i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>actinidiae</i> par l'autorité compétente, conformément aux normes internationales pour les mesures phytosanitaires pertinentes ou b) les matériels de multiplication et les plantes fruitières sont issus de plantes mères qui ont fait l'objet d'une inspection visuelle deux fois par an et se sont révélées exemptes de <i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>actinidiae</i> et c) i) dans le cas des plantes mères maintenues dans des installations matériellement protégées contre des infections par <i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>actinidiae</i>, une part représentative de plantes mères a été échantillonnée et analysée tous les quatre ans pour détecter la présence de <i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>actinidiae</i> de telle sorte que la totalité des plantes mères soit analysée dans un laps de temps de huit ans ou ii) dans le cas de plantes mères qui n'ont pas été maintenues dans les installations susmentionnées, une partie représentative de plantes mères a été échantillonnée et analysée chaque année pour détecter la présence de <i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>actinidiae</i>, de telle sorte que la totalité des plantes mères soit analysée dans un laps de temps de trois ans

▼ **M9**

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation	Mesures
		et d) i) dans le cas des matériels de multiplication et des plantes fruitières maintenus dans les installations susmentionnées, aucun symptôme lié à <i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>actinidiae</i> n'a été observé sur ces matériels de multiplication et ces plantes fruitières sur le site de production au cours de la dernière saison végétative complète ou ii) dans le cas des matériels de multiplication et des plantes fruitières qui n'ont pas été maintenus dans les installations susmentionnées, aucun symptôme lié à <i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>actinidiae</i> n'a été observé sur ces matériels de multiplication et ces plantes fruitières sur le site de production au cours de la dernière saison végétative complète et ces matériels de multiplication et ces plantes fruitières ont fait l'objet, avant leur commercialisation, d'un échantillonnage aléatoire et de tests de dépistage de <i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>actinidiae</i>, dont ils se sont révélés exempts ou iii) dans le cas des matériels de multiplication et des plantes fruitières qui n'ont pas été maintenus dans les installations susmentionnées, pas plus de 1 % des matériels de multiplication et des plantes fruitières du site de production ont présenté des symptômes liés à <i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>actinidiae</i>, et ces matériels de multiplication et ces plantes fruitières ainsi que tout matériel de multiplication et toute plante fruitière symptomatiques situés à proximité immédiate ont été arrachés et détruits immédiatement, et une part représentative des autres matériels de multiplication et plantes fruitières asymptomatiques a été échantillonnée et a fait l'objet de tests de dépistage de <i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>actinidiae</i>, dont elle s'est révélée exempte.